

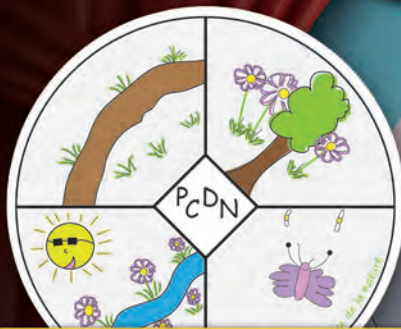
La Hulpe à la Loupe



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION N°62 | FÉVRIER 2020



RENCONTRES MUSICALES
SOLVAY



APPELS À PROJETS



JE COURS
POUR MA FORME

TÊTE
DE BOIS ET CŒUR
DE CHIFFON
FESTIVAL DE MARIONNETTES
DE LA HULPE

7 & 8
MARS 2020

WWW.LAHULPE.BE



HARMONIES

PEINTURES - PAPIER-PEINT - TISSUS - COUVRE-SOLS - TAPIS PLAIN - VINYL



rue des Combattants 84a - 1310 La Hulpe - Tel 02 653 49 73 - Fax 02 653 50 71
www.harmoniessprl.be

-15%
SUR TOUS LES
REVÊTEMENTS
DE SOL
DU 15/02 AU
15/03/2020





LE MOT DU BOURGMESTRE

Chères La Hulpoises,
Chers La Hulpois,

J'espère que les fêtes de fin d'année se sont bien déroulées pour chacun d'entre vous, qu'elles ont été des moments de retrouvaille, de convivialité et de repos avant de reprendre une année 2020 que je vous souhaite pleine de bonheur, de réussite et de bonne santé.

Le début d'année est l'occasion de faire le point sur les dossiers majeurs et de tracer les lignes principales qui animeront l'année à venir.

En 2019, nous avons réalisé un certain nombre de dossiers et le plus important en termes de budget est bien évidemment le projet d'agrandissement du centre sportif et la construction de la piscine. Ce dossier est en très bonne voie puisque le chantier devrait se terminer au mois d'avril.

La fin de l'année aura été marquée par une décision qui fut difficile à prendre et qui concerne notre fiscalité. Depuis quelques années, les communes sont mises sous pression par les autres niveaux de pouvoir qui reportent les charges financières et coupent les moyens qui nous sont habituellement alloués. Les communes sont au bout de la chaîne et doivent assumer. Nous avons tenté, à La Hulpe, de minimiser l'impact de cette augmentation et nous analyserons toutes les possibilités de réduire nos dépenses.

Enfin, je voudrais vous parler de l'avenir de notre commune et du projet de construction d'une nouvelle école. Depuis plusieurs années nous devons faire face à un phénomène de surpopulation dans nos deux écoles communales. Non seulement nos bâtiments sont trop petits, mais nous devons réaliser des investissements importants pour les rénover et les mettre aux normes.



Face à ces choix, nous souhaitons ouvrir la réflexion sur la construction d'une nouvelle école sur le site ex-Kodak. Ce site proche de nos infrastructures sportives est idéal et nous permettra de réaliser un bâtiment moderne, efficient au niveau énergétique et accueillant le développement de nouvelles méthodes d'enseignement.

Depuis quelques années, nous devons gérer des grands projets privés qui auront un impact sur la vie de notre commune et nous essayons de faire bouger les lignes pour faire en sorte que ces dossiers deviennent des opportunités.

Il me semble important que nous définissions rapidement ce que nous voulons protéger, conserver et développer pour mettre en place notre propre modèle. Il sera plus aisé ensuite de faire des choix dans le but de mettre en œuvre notre modèle en tenant compte des contraintes réglementaires, budgétaires inhérentes à notre commune.

C'est cela notre plus grand défi, définir une vision qui sera porteuse d'avenir et de bien-être pour les La Hulpois. C'est ensemble, avec les membres de notre administration, avec le monde associatif et avec les La Hulpois qui souhaitent s'investir dans ce chantier, que nous pourrons le réussir.

Je vous souhaite une excellente année 2020.

Christophe Dister,
Bourgmestre





SOMMAIRE



Le mot du Bourgmestre	3
Agenda	5
Bébé rencontre	6
L'hébergement partagé	6
Zones de stationnement	7
Groupe d'achats solidaires	8
Banque de données des actes de l'état civil	9
Prochaines réunions de quartier	9
Circulation place Camille Lemonnier	10
Espace Toots	12
Bibliothèque communale « Will »	14
Le coin de l'Histoire	16
La Fondation Folon fête ses 20 ans	17
Cercle artistique	18
Exposition du Cercle Philatélique	18
Rencontres musicales	19
Campagne BOB 2019-2020	20
Appel à projets nature	21
Contrat de rivière argentine	22
Festival de Marionnettes	24
Collecte de déchets organiques	26
Grand nettoyage de printemps	28

Les arbres remarquables	29
Royal La Hulpe Sporting Club	30
Je cours pour ma forme	31
Mérites sportifs	31
L'extension du centre sportif	32
Centre de planning familial	33
Ça bouge aux colibris	34
École Saint-Léon	35
Point Jeune	36
Activités du CCCA	38
Visite des Serres Royales	39
Liège et son Marché de Noël	40
Cercle horticole	41
SEleri	42
Laïcité La Hulpe	42
La Hulpe Environnement	43
GRACQ La Hulpe	44
La Hulpe Nature	45
Vignoble du Bois des Dames	46
Liste citoyenne	47
Avis de décès	47



L'AGENDA DE LA HULPE

Février 2020

- 7 : Conférence - Débat :
« Vous avez dit Laïcité ? »
- 8 : Jogging de La Hulpe «Le Fond des Ails»
- 25 : Carnaval sur le quartier
avec le Point Jeune
- 28 : Concert Jazz a cappella
à l'Espace Toots



Mars 2020

- 2 : Début des sessions «Je cours pour ma forme»
- 6 : Conférence - Débat :
« La Svastika, symbole universel... Détourné »
- 7-8 : Festival de Marionnettes
- 11-22 : Rencontres musicales
au château de La Hulpe
- 12 : Concert « À fleur de Mau »
à l'Espace Toots
- 12 : Conférence « Il était une fois La Hulpe »
par Jacques Stasser
- 26-29 : Grand nettoyage de printemps

Avril

- 13 : Chasse aux œufs au parc Solvay
- 13 : Marche des amis de l'Argentine
- 19-26 : Exposition du Cercle philatélique
- 24-26 : Festival des artisans



Mai

- 1 : Brocante des Névelaines
- 1-2-3 : Tournoi de football
du Royal La Hulpe Sporting Club
- 9 : Fancy-fair Notre-Dame
- 16 : Fancy-fair Saint-Léon
- 16 : « Marionnettes et chansons » :
formation à la lecture vivante
pour les enfants
- 17 : Fancy-fair aux Colibris



VIE À LA HULPE

BÉBÉ RENCONTRE

Venez rencontrer d'autres enfants (0 à 3 ans), parents, grands-parents et partager un moment de détente, d'écoute et d'accueil.

L'association **Bébé-Rencontre** a été créée en juin 1997 par différentes personnes et associations soucieuses du bien-être des bébés et de leurs parents.

Lieu de convivialité pour les petits de 0 à 3 ans accompagnés de la personne qui en prend soin (papa, maman, gardienne, grands-parents, ...), « Bébé-Rencontre » ouvre ses portes tous les jeudis matin de 9 h 30 à 11 h 30, sauf pendant les congés scolaires, à la Maison de Quartier « Leur Abri » (rue du Baillois 6 à 1330 Rixensart) 1er étage, entrée par la conciergerie.

Une psychologue est présente régulièrement.

Soyez les bienvenus sans réservation ni inscription préalable.
Une participation de 2 euros est demandée par famille et par matinée.



Contact : 02 653 75 27 - nicoledelemeulemeester@skynet.be

L'HÉBERGEMENT PARTAGÉ

Lorsque des parents divorcent ou se séparent, la résidence principale de l'enfant est fixée chez l'un d'eux selon le système de garde convenu.

Toutefois, le mineur qui réside partiellement ou de manière égalitaire chez le parent hébergeur (celui auprès duquel le mineur n'est pas inscrit à titre principal) peut également être repris dans les registres de population de la commune du lieu de résidence de ce dernier.

Le parent hébergeur a ainsi la possibilité de demander que soit mentionné, tant dans son dossier que dans le dossier de son enfant, le fait que ce dernier réside, de temps en temps, ou la moitié du temps, chez lui.

L'objectif est notamment de permettre au parent hébergeur de bénéficier de certains avantages ou facilités (par exemple, tarifs réduits). Cette mention ne procure aucun droit socio-économique ou fiscal supplémentaire au parent hébergeur.

L'accord de l'autre parent doit être fourni en l'absence de toute convention écrite.

Cette démarche n'entraîne aucun changement dans la composition de ménage du parent hébergeur. L'enfant restera inscrit chez le parent auprès duquel il est inscrit à titre principal.



Pour plus d'informations : Service population - Sylvia Creutz 02/634 30 81

ZONES DE STATIONNEMENT

PETIT RAPPEL

DES DIFFÉRENTES ZONES DE STATIONNEMENT

À LA HULPE

ZONE BLEUE
P

- La durée maximum de stationnement est de **2 heures**
- Le disque de stationnement y est **obligatoire**
- Les jours ouvrables et ou le samedi de 9h00 à 18h00 (selon indications sur les panneaux de signalisation)
- Les riverains peuvent être exemptés de ces limitations **s'ils sont titulaires d'une carte de riverain**
- En sont aussi exemptés les véhicules qui transportent ou sont conduits par le titulaire d'une carte de stationnement pour personnes handicapées

P
30min

- La durée maximum de stationnement est de 30 min
- Le disque de stationnement y est **obligatoire**
- Les jours ouvrables et le samedi de 9h00 à 18h00
- Les cartes riverains ou pour personnes handicapées **ne sont pas valables au delà de 30 min** dans ces zones



DU LUNDI AU VENDREDI DE 8 A 18H

- Des zones de déchargement sont présentes pour les livraisons **les jours ouvrables de 8h00 à 18h00**
- **Aucun stationnement n'est autorisé sur ces zones même de courte durée**

Pour une bonne cohabitation et éviter les amendes administratives, il est très important de bien respecter la réglementation. Vous trouverez ci-dessous un plan des différentes zones de stationnement présentes à La Hulpe

Zones Bleues :

Centre : lundi - samedi de 9h à 18h
Gare : lundi - vendredi de 9h à 18h

Zones 30 min :

lundi - samedi de 9h à 18h

Zones de déchargement :

lundi - vendredi de 8h à 18h





GROUPE D'ACHATS SOLIDAIRES

VOUS SOUHAITEZ REJOINDRE LE GASAP DE LA HULPE

(groupe d'achats solidaires de l'agriculture paysanne)
Une riche aventure collective ?



**LE RÉSEAU
DES GASAP**
GROUPES D'ACHAT SOLIDAIRES
DE L'AGRICULTURE PAYSANNE

Un GASAP est un groupe de citoyens qui s'associent directement avec un producteur pour acheter de façon régulière et à long terme, et ce en circuit court, de quoi se nourrir en produits de saison de qualité. Actuellement, notre GASAP permet de s'approvisionner en légumes, mais nous espérons très bientôt étendre l'expérience aussi à des fruits, du fromage, etc...

En signant un contrat d'engagement solidaire, chaque membre du GASAP s'engage pour un an auprès du producteur, avant le début de la saison de production. Moyennant quoi, il a droit toutes les deux semaines à un panier de produits frais, issus de l'agriculture paysanne durable, c'est-à-dire une culture biologique ou biodynamique, même si elle n'est pas toujours certifiée.

Plus qu'un panier bio de légumes, un GASAP, c'est de la vente directe, sans intermédiaire, qui permet un lien direct et solidaire avec des fermes locales qui travaillent pour une agriculture « agroécologique », pourvoyeuse d'emplois dans nos régions.

COMMENT ÇA MARCHE ?



1

Toutes les deux semaines, les producteur(ric)e)s livrent leurs produits sur le lieu de permanence de chaque GASAP et les membres procèdent à la répartition / distribution des paniers.

2

Comme il s'agit d'un système autogéré, les membres assurent à tour de rôle la permanence, la gestion des horaires, des paiements et des tâches qui permettent au GASAP de fonctionner.

3

Les paiements se font au moins 3 mois à l'avance, ce qui garantit des revenus réguliers aux membres et leurs permettent de prévoir leurs cultures. Les membres s'engagent pour un an et s'engagent à trouver des remplaçants en cas de départ du GASAP avant la fin de la saison.

Si vous êtes intéressé(e), envoyez un email à sarah.wagschal@hotmail.com ou au 0474 99 16 63

LA BANQUE DE DONNÉES DES ACTES DE L'ÉTAT CIVIL

La Banque de données des actes de l'état civil (BAEC) Mise à disposition des actes via Mon Dossier

Nous vous informons qu'il est désormais possible pour le citoyen d'accéder à l'aide de sa carte d'identité à ses actes d'état civil **via le guichet électronique « Mon DOSSIER »**, au même titre que les certificats de population.

Les actes d'état civil disponibles dans l'application **« Mon DOSSIER »** sont les actes qui ont été établis **à partir du 31 mars 2019**, date de lancement de la BAEC.

Pour les actes établis avant le 31 mars 2019, le citoyen pourra s'adresser à sa commune de résidence ou à la commune du fait.

La mise à disposition des actes via une solution numérique centrale telle que **« Mon DOSSIER »** représente une opportunité de simplification administrative importante tant pour les citoyens que pour les communes. Cela vise également à garantir une prestation de services universelle quelle que soit la commune qui a établi l'acte et permettra à terme de disposer de données correctes et synchronisées entre les différentes sources de données authentiques.



Pour de plus amples informations : <https://www.ibz.rn.fgov.be/fr/registre-national/mon-dossier/>

PROCHAINES RÉUNIONS DE QUARTIER

- **Gaillemarde** : Mardi 3 mars 2020 à 20h15
- **Centre** : Mardi 31 mars 2020 à 20h15
- **Brésil, Gare, Solvay** : Mardi 28 avril à 20h15
- **Névelaines, Champ des Mottes, Ch. de Bruxelles** : Mardi 26 mai à 20h15
- **Bois des Dames** : Mardi 23 juin à 20h15
- **Corniche, Parc, Chemin Long** : Mardi 29 septembre à 20h15
- **Rouge Cloître** : Mardi 27 octobre à 20h15





CIRCULATION PLACE CAMILLE LEMONNIER

Suite à une réflexion impliquant les riverains, le sens de circulation va être inversé, temporairement dans un premier temps, au niveau de la place Camille Lemonnier.

En conséquence, les véhicules monteront la rue devant l'académie de musique au lieu de la descendre. Cette modification permettra de ralentir la vitesse en face de l'académie et d'améliorer la sécurité des usagers. Il s'agit d'une phase de test qui durera du lundi 2 mars au mardi 30 juin 2020.

SENS ACTUEL DE CIRCULATION



SENS INVERSÉ



Pour toutes questions : sandrine.parys@lahulpe.be



TÊTE DE BOIS ET CŒUR DE CHIFFON FESTIVAL DE MARIONNETTES DE LA HULPE

SPECTACLES ENTRE 2,5 ET 12 ANS

7 & 8
MARS 2020



RENSEIGNEMENTS : 02/634.30.79
MAGALI.ALLEGRETTI@LAHULPE.BE

RÉSERVATION OBLIGATOIRE
uniquement via Festivites-lahulpe.be





ESPACE TOOTS

Eh bien ! cela fait déjà 5 ans que nous avons commencé cette belle aventure et nous voilà déjà en 2020 avec toujours autant d'enthousiasme...

Vendredi 17 janvier 2020 à 20h Le duo Hervé Noirod / Olivier Poumay en concert.

Le Liégeois Olivier Poumay, harmoniciste (diatonique et chromatique) et compositeur belge, décroche un premier prix d'harmonica au Conservatoire royal de Bruxelles en 1997 et est remarqué par Toots Thielemans lui-même, qui ne manquera jamais de saluer son travail. Il enseigne son métier en Belgique mais également à Paris, à l'école d'harmonica Harpy. En 2017, il ouvre la première classe d'harmonica en académie, à l'académie de La Hulpe. Il sera accompagné par son complice de scène, Hervé Noirod, qui, entre bien d'autres activités, est le pianiste attiré de la chanteuse Liane Foly et participe également aux tournées du compositeur Vladimir Cosma, auteur de musiques de film mémorables.



Le mercredi 12 février à 20h Nous retrouvons avec beaucoup de plaisir Jean-Pol Schroeder pour le portrait de Miles Davis.



Le vendredi 28 février à 20h Concert Jazz : Groupe vocal a cappella, Milla Brune (vocal), Cassandra Prioux (vocal) & Célia Tranchand (vocal) Trio.

Milla Brune s'inspire d'artistes classiques et de jazz ayant bercé son enfance qu'elle s'empresse de mixer avec sa culture pop-folk de musique urbaine qui influence sa voix aux accents Soul-jazzy.

Cassandra Prioux nourrit son chant depuis toute petite. Elle décide de se lancer dans l'écriture pour donner naissance en 2013 au projet **Cassandra** : chansons Soul/jazz en français. Elle collabore avec des musiciens qui l'embarquent dans l'aventure vocale : dans l'euphorie de l'improvisation, de l'écoute et du partage, elle découvre le jazz.

Célia Tranchand est une artiste française, bruxelloise d'adoption. Issue d'une famille de musiciens, c'est tout naturellement qu'elle débute ses études musicales dès son plus jeune âge au sein de la maîtrise de Radio France, puis au CNR de Paris où elle reçoit un enseignement en chant lyrique de la plus grande qualité.

> ESPACE TOOTS

Commune de La Hulpe
échevin responsable : Josiane Franssen

- Expositions (magali.allegretti@lahulpe.be)
- Promotion des talents La Hulpois (magali.allegretti@lahulpe.be)
- Evénements culturels (magali.allegretti@lahulpe.be)
- Concerts jazz «TootsJazzine» (j.vangeffel@gmx.fr) les Amis de l'Espace Toots
- Conférence jazz «TootsJazzine» (j.vangeffel@gmx.fr) les Amis de l'Espace Toots
- Visites guidées «TootsJazzine» (j.vangeffel@gmx.fr) les Amis de l'Espace Toots

Infos & agenda : <https://espace-toots.com>

Le jeudi 12 mars à 20h

Concert « À fleur de Mau » : Florence Huby (vocal), Arianne Plangar (vocal) et Emilie Van Laethem (vocal) accompagnées par Hervé Noirod (piano)

Une artiste, une voix unique, des chansons qui restent, malgré son départ... et le manque d'elle... et puis...

Trois amies réunies par le c(h)œur, par la vie, et par l'amour de Mau. Trois voix, en solo, en duo, ou en trio, mais toujours sur ses mélodies. Des harmonies pour célébrer sa musique, et la complicité de partager...

Et des perles de notes sous les doigts d'un magicien...

Arianne, Emilie, Florence

Leurs mains emmènent les gens, petits et grands, avec le cœur et en chœur... Mais encore...



Arianne Plangar

Contaminée par le virus de la musique depuis son premier piano à 9 ans, elle a toujours su qu'elle en ferait son métier. Chanter et faire chanter sont ses deux plus grandes passions. Ses goûts musicaux passent de Goldman à Piazzola, de Debussy à Lady Gaga, en passant par Brahms, Duteil, Sting ou Nougaro, et bien évidemment Maurane, dont la voix la bouleverse tant. « Ce n'est pas tant le chant qui est sacré mais les liens qu'il crée entre les Êtres »

Émilie van Laethem

Son sens du spectacle a animé de nombreuses réunions de famille, des heures de cours trop monotones, des soirées entre amis... Son sens de l'humour est son arme favorite en toute situation... Et puis sa voix... chanter, toujours chanter... avec les autres, pour les autres, en c(h)œur, en solo... faire chanter les autres aussi, beaucoup !

Florence Huby

Depuis toujours, sa voix sort toute seule, un peu tout le temps, parfois sans même s'en rendre compte, en groupe, en chœur ou de façon complètement impromptue... C'est viscéral ! Ses harmonies « choralisent » les chansons qu'elle aime. Sa tête fourmille tellement qu'elle en oublie parfois (souvent ?) le fil des choses à faire... et à vivre ! Elle aime, s'emballe, s'enthousiasme pour l'humain et la musique... Et Maurane...

Hervé Noirod, piano

Confié précocement aux mains et au savoir de grands maîtres du piano classique et du piano jazz, son talent a rapidement émergé... Ses doigts agiles accompagnent actuellement des étoiles du show-biz français. Il partage son savoir avec les étudiants qui viennent se former à ses côtés. La force tranquille...

> SAVIEZ-VOUS TOOTS ?

Une nouvelle rubrique pour en savoir un peu plus sur cet incroyable musicien !

Saviez-vous que c'est après avoir écouté Toots Thielemans que Stevie Wonder a décidé de jouer de l'harmonica ? Cela situe le niveau musical de notre citoyen d'honneur, non ?

Quincy Jones dit ceci de Toots : « Je le place au même niveau que des grands noms tels que Charlie Parker, Dizzy Gillespie ou Miles Davis. Toots appartient incontestablement à cette famille ». Le saviez-vous ?

En attendant la prochaine rubrique, visitez l'Espace Toots !

Pascal Mesmaeker



CULTURE

BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE « WILL »

LIEU D'ACTIVITÉS ET DE LIENS DANS VOTRE VILLAGE.

Bonjour à tous ! Voici les prochaines activités de votre bibliothèque, pour les adultes et pour les enfants.



LES « APÉROS DU JEUDI » pour adultes

Le cycle des «Apéros du jeudi» se poursuit en mettant à l'honneur des personnalités et des associations locales ou belges. La participation à ces moments conviviaux est toujours gratuite et en accès libre ; votre famille, vos voisins, vos amis sont les bienvenus.

Attention : «l'Apéro du jeudi» va changer de nom et s'appellera bientôt la «Pause-biblio». La «Pause-biblio» sera organisée parfois le jeudi en fin de matinée mais parfois aussi à d'autres moments de la semaine.

Programme :

Jeudi 12 mars 2020 de 10h30 à midi
«Il était une fois La Hulpe» avec Jacques Stasser

Comment le village de La Hulpe s'est-il développé ? Comment et pourquoi est-il devenu ce que nous connaissons aujourd'hui, à partir de la forêt de Soignes, où il n'y avait rien ? Explorons les origines du village avec Jacques Stasser, Président du Cercle d'histoire de La Hulpe.

Samedi 25 avril 2020 de 15h à 16h
Rencontre avec les éditions Névrosée

La maison d'édition Névrosée a été créée en mai 2019, en vue de rééditer des femmes de lettres belges oubliées ou méconnues. Tous les livres de la collection «Femmes de lettres oubliées» seront disponibles à la bibliothèque avant la rencontre avec l'éditeur.

CONFÉRENCES & FORMATIONS

« QUE FAIRE LIRE À NOS ENFANTS DE PRIMAIRE ? »
Mercredi 1er avril 2020, de 9h30 à 12h

Êtes-vous à la recherche de conseils de lecture ? Nouvelles acquisitions ou classiques, découvrez quelques coups de cœur des bibliothécaires.
Gratuit

« MARIONNETTES ET CHANSONS »
formation à la lecture vivante pour les enfants
Samedi 16 mai et 6 juin, de 9h30 à 12h

Avec la Maison du conte et de la littérature de Jodoigne.
PAF : 10 euros.

STAGES POUR ENFANTS

Stage de Pâques 9-11 ans
Fanzine & création de papier artisanal
Du 7 au 10 avril 2020, de 9h à midi

Viens créer ton propre fanzine, et initie-toi aussi à la création de papier artisanal ! Un fanzine, c'est un petit magazine imaginaire d'images et/ou de textes, élaboré par un(e) amateur(e) autour d'un sujet de son choix... à imprimer en plusieurs exemplaires et à distribuer librement.

ATELIERS NUMÉRIQUES pour adultes

PERMANENCE NUMÉRIQUE

Tous les vendredis après-midi, entre 14h00 et 17h00

Nous vous aidons :

- À apprivoiser tout outil numérique (ordinateur, tablette, téléphone...)
- À progresser individuellement, suite aux ateliers numériques
- À résoudre des problèmes rencontrés lors de l'utilisation de votre ordinateur, d'une tablette ou d'un téléphone, mais aussi d'internet, de votre boîte mail, de Word, etc...

La permanence numérique est individuelle, et dure une demi-heure. Cette activité est gratuite mais l'inscription est obligatoire, au comptoir de prêt ou par téléphone.



LE LIVRE NUMÉRIQUE

Mercredi 11 mars 2020, de 11h00 à 12h00

Passons en revue différentes manières de télécharger et d'emprunter un livre numérique, et découvrons la plateforme des bibliothèques «Lirtuel». Gratuit.

«DONNEZ UNE SECONDE VIE À VOS DIAPPOSITIVES»

Mercredi 29 avril 2020, de 10h30 à 12h00

Initiez-vous au scan et à la retouche de vos diapositives ! Suite à ce premier rendez-vous, il sera proposé aux participants de poursuivre leurs projets individuels durant les heures d'ouverture de la bibliothèque. Gratuit.

Ces ateliers sont gratuits, mais l'inscription est obligatoire. Tous les ateliers ont lieu dans l'espace numérique de la bibliothèque. Le nombre de participants est limité à huit par atelier.

« GARE AUX HISTOIRES ! »

Tous les samedi matin entre 11h00 et 12h00
Avec Papy Francis, Martine, Valérie et Sandra

« Gare aux histoires ! » s'adresse aux enfants de tous âges (à partir de 3 ans) accompagnés d'un adulte. On lit des livres, parfois on chante, on écoute une histoire kamishibai (petit théâtre japonais)...

Participation libre et gratuite. Rendez-vous entre 11h00 et midi dans l'espace « Jeunesse ».

La participation à cette activité est libre et gratuite.
Rendez-vous entre 10h00 et 11h30 dans l'espace « Jeunesse ».



> INFOS ET INSCRIPTIONS

- Par téléphone : 02/633 12 24
- Par mail : bibliolahulpe@gmail.com
- Blog : <https://bibliolahulpe.org>
- Site de la commune : lahulpe.be
- Facebook : Bibliothèque de La Hulpe



LE COIN DE L'HISTOIRE

POURQUOI S'INTERESSER
A LA GENEALOGIE ?

La plupart des gens se posent des questions sur leurs origines. D'où leur nom provient-il? Quel était le métier de leurs ancêtres? La généalogie peut aussi avoir un intérêt pratique, par exemple pour l'identification des allèles du groupe sanguin ou la connaissance de maladies héréditaires. Les généalogistes interrogés sur les raisons qui les ont amenés à cette passion donnent des explications différentes.

Par contre, dès qu'ils sont mordus, on retrouve les mêmes symptômes : une passion dévorante et constante pouvant durer des décennies. Pourquoi cet engouement ? Parce qu'on y retrouve les ingrédients de divers métiers passionnants.

1

LE CHERCHEUR : Le néophyte en généalogie désire d'abord connaître ses racines, ses origines géographiques et retrouver des cousins éloignés. Il débute alors avec frénésie des investigations dans sa famille et plus tard dans des tonnes d'archives.

2

L'HISTORIEN : Le généalogiste veut tout savoir de son ancêtre. De là les liens avec l'Histoire qui permettront de déterminer l'environnement social et physique de l'époque.

3

L'INVESTIGATEUR : Les recherches en généalogie s'apparentent aux enquêtes policières. Elles donnent de grandes satisfactions quand on dénoue les options de l'énigme et qu'on peut placer un nom dans une case vide.

4

L'AMATEUR DE PUZZLE : Relier les rameaux familiaux les uns aux autres est passionnant. Il faut que les pièces soient placées à un endroit précis et qu'elles se raccordent exactement.

5

LE PROFESSEUR : Quand vient le troisième âge, beaucoup aiment transmettre leurs souvenirs importants à leur descendance et à leurs contemporains, pourquoi pas par l'histoire de leur famille ou tout simplement par un fichier généalogique ?

La généalogie ne s'adresse pas qu'aux aînés. D'abord les seniors regrettent de n'avoir pas commencé plus tôt, ils ne peuvent plus interroger leurs grands-parents, ni parfois même leurs parents. Ensuite, construire son arbre généalogique est un exercice salutaire pour les jeunes. Ils y apprennent la patience, l'honnêteté intellectuelle, les méthodes de recherche, l'informatique, l'organisation du travail et des dossiers, la fraternité. Ils se perfectionnent aussi en histoire et en géographie. Connaître ses racines, c'est aussi avoir une meilleure connaissance de soi : cela correspond à un besoin identitaire.

SAVOIR D'OÙ ON VIENT

POUR MIEUX SAVOIR OÙ ON VA !

LA FONDATION FOLON FÊTE SES 20 ANS



**UNE ANNÉE FESTIVE
AVEC DE NOMBREUX
ÉVÉNEMENTS !
À NE PAS MANQUER**

**30 MAI AU
29 NOVEMBRE**

JEUDI 21 MAI

**BIENNALE
« PRENEZ L'AIR »
2020**

**MANIFESTES
LES AFFICHES
DE FOLON**



**UN FESTIVAL LUDIQUE
SUR LA THÉMATIQUE
DE L'AIR AVEC DES
ANIMATIONS
DANS LE MUSÉE ET DANS
LE PARC SOLVAY.**

En tant qu'affichiste, Folon a une renommée internationale. Apple, Olivetti, Greenpeace, Amnesty International et l'UNICEF ne sont que quelques unes des nombreuses institutions et entreprises qui ont fait appel à son talent. L'exposition présente une sélection unique de son travail.

Le programme complet de cette année anniversaire est sur le site internet de la Fondation.

Tickets combinés : 13€
(musée Folon + exposition temporaire)
Seniors : 11€
Jeunes (6 - 18 ans) : 5€



Info & heures d'ouverture : www.fondationfolon.be - info@fondationfolon.be

Drève de la Ramée, 6A - La Hulpe

CERCLE ARTISTIQUE



Le cercle artistique de La Hulpe propose :

Cours d'ART FLORAL par Josiane Goka
Salle du CPAS de 9.30h à 12h le jeudi

12 mars - 23 avril - 14 mai - 11 juin

Inscription obligatoire :

Gsm : 0486 06 50 60 - josiane.goka@hotmail.com

Atelier d'ACRYLIQUE par Martine Pastiels
Salle Will de 13.30 h à 16h le lundi
(au-dessus de la bibliothèque)

27 janvier - 10 février - 23 mars - 20 avril
18 mai - 22 juin - 14 septembre - 19 octobre
23 novembre - 14 décembre

Inscription obligatoire :

Gsm : 0475 838 971 - pastielsmartine@yahoo.fr

Cours d'AQUARELLE

par Sonia Delhaye

Salle Will de 9.30h à 12h le mardi
(au-dessus de la bibliothèque)

18 février - 28 avril

Inscription obligatoire :

0476 281 189 - sonia.delhaye@belgacom.net

Pour nos nouveaux projets, rendez-vous au fur et à mesure sur le site de la commune ou sa page FB.

EXPOSITION DU CERCLE PHILATÉLIQUE DE LA HULPE

Le Cercle Philatélique de La Hulpe fête cette année ses 50ans. Dans ce cadre, il organise une exposition qui se tient à l'Espace Toots (rue des Combattants) du 19 au 26 avril 2020 inclus.

Venez découvrir ou redécouvrir des souvenirs de prévente et d'expositions organisées par le CPLH, ainsi que des travaux de nos membres.

> INFOS

- Du dimanche 19/04 au mercredi 22/04 : de 13h à 17h
- Jeudi 23/04 : 10h à 17h
- Vendredi 24/04 et samedi 25/04 : 13h à 17h
- Dimanche 26/04 : 10h à 16h

ENTRÉE GRATUITE



RENCONTRES MUSICALES

Du 11 mars au 22 mars, nous vous accueillerons dans le magnifique écrin du **Château de La Hulpe** pour la 5ème édition des **Rencontres Musicales**.

Ce festival offrira au grand public **5 concerts** de musique de chambre de très haut niveau. Ils seront proposés par des musiciens prestigieux, de renommée internationale.

Vous y retrouverez **Abdel Rahman El Bacha** (piano), **Andrew Hardy** (violon), **Yumiko Kawai** (clarinette), **Marc Sabbah** (alto), **Raphael Bell**, **Justus Grimm**, **Sébastien Walnier** (violoncelle) et pour la première fois le pianiste **Alan Weiss**, lauréat du concours Reine Elisabeth ainsi que le jeune et talentueux pianiste belge **Yannick Van de Velde**.

Cette année, nous fêtons le 250ème anniversaire de la naissance de **Ludwig van Beethoven**. Le programme lui sera largement consacré. Pour le concert d'ouverture, nous vous proposons son « Triple concerto pour piano, violon et violoncelle », avec l'Orchestre de la Fondation Arthur Grumiaux (dir. Luc Dewez).

Une découverte passionnante dans un cadre fabuleux !

Une co-production de l'ASBL Domaine régional Solvay et de la fondation AKI.



> INFOS

- Concerts prévus :
11, 13, 15, 20 et 22 mars 2020
- Info : www.chateaudelahulpe.be
- Réservations :
info@chateaudelahulpe.be
ou 02/ 634 09 30





ZONE DE POLICE

CAMPAGNE BOB 2019-2020 « BOB ET FIER DE L'ÊTRE »

Les enquêtes montrent que les belges, en général, adoptent « des comportements socialement responsables ». Malheureusement, leur attitude face à l'alcool au volant ne suit pas toujours. En effet, à l'heure actuelle, un belge sur trois admet conduire sous l'influence de l'alcool. Cependant, même si certains affirment diminuer leur consommation lorsqu'ils savent qu'ils doivent reprendre la route, ils dépassent malgré tout la limite légale.

Ainsi, l'objectif de cette campagne BOB est d'améliorer la sécurité du conducteur et/ou de tout autre personne qui pourrait être en danger (passagers, piétons, chauffeurs, etc.), en incitant les automobilistes à adopter un comportement sûr, c'est-à-dire ne pas boire d'alcool lorsqu'on reprend la voiture, et rentrer en taxi, à pied ou en transport en commun lorsqu'on décide d'en consommer.

Dès lors, comme vous aurez pu le remarquer, nos policiers ont participé à cette campagne BOB et ont ainsi réalisé des contrôles. En voici quelques résultats :



CAMPAGNE EN COURS

La ZP de la Mazerine a réalisé 1.616 tests dont 3,28 % étaient positifs

	Semaine			WE			TOTAL
	Jour	Nuit	sous-total	Jour	Nuit	sous-total	
# total tests réalisés	1.007	4	1.011	176	429	605	1.616
# tests négatifs	1.001	0	1.001	167	395	562	1.563
# tests d'haleine positifs	2	3	5	5	20	25	30
# tests d'haleine alert	4	1	5	4	14	18	23
# tests positifs	6	4	10	9	34	43	53

Durant cette campagne, sur les 1.616 tests réalisés, 53 se sont avérés positifs.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION SOUS INFLUENCE D'ALCOOL (2019, ZP LA MAZERINE)

	Semaine			WE			TOTAL
	Jour	Nuit	sous-total	Jour	Nuit	sous-total	
# accidents mortels	0	0	0	0	0	0	0
# accidents avec lésions corporelles	6	5	11	4	4	8	19
# tués sur place	0	0	0	0	0	0	0
# blessés graves	2	0	2	0	0	0	2
# blessés légers	4	6	10	4	5	9	19

En Belgique, 12 accidents par jour impliquent un conducteur testé positif. Au sein de la zone, 19 accidents impliquaient une personne sous l'influence de l'alcool au cours de l'année 2019.



PCDN

APPEL À PROJETS NATURE – PCDN DE LA HULPE

CONTEXTE

Depuis 2011, la Commune de La Hulpe a mis en place son P.C.D.N. Plan communal de développement de la nature. Composé de 4 groupes de travail : GT eau, GT sentiers, GT réseau écologique et GT espaces verts publics et privés.

La Wallonie octroie un subside annuel de 5.000 euros à la Commune afin de réaliser des projets nature en partenariat avec les citoyens et associations.

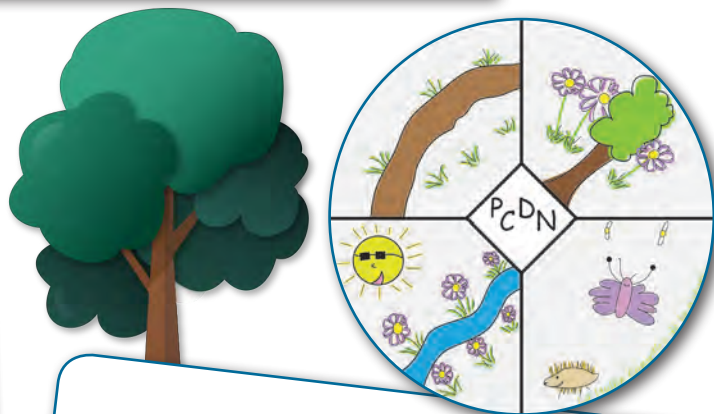
Important : **Pour être éligibles, ces projets doivent se situer sur le domaine public.**

En 2020, le Collège communal de La Hulpe décide de lancer un **appel à projet nature** à destination des associations, des groupes locaux, des écoles et du CPAS.

Le financement des projets PCDN prend ainsi la forme d'un appel à projets permettant à un tiers de **recevoir par avance un subside** pour réaliser son projet. Le subside est conditionné à la **justification, a posteriori**, de sa bonne utilisation aux fins de la réalisation du projet, sous peine de devoir être remboursé à la Commune.

PLANNING

- 15 janvier 2020 au 15 février 2020 → Appel à projets NATURE
- 17 février au 21 février 2020 → Sélection des projets et vérification de l'éligibilité
- 04 mars 2020 → Approbation par le Collège Communal
- 10 mars 2020 → Réunion plénière et présentation des projets sélectionnés



De la sorte, le porteur de projet se voit confier un montant (dont l'utilisation et surtout la justification sont règlementées) qu'il va pouvoir gérer directement au rythme de la réalisation de son projet.

La Commune propose un subside, du matériel, la possibilité de bénéficier de synergies au sein du réseau des bénévoles, l'accompagnement du Coordinateur local et de l'agent FRW (fondation rurale de Wallonie).

Pour proposer votre projet, c'est simple, un formulaire est disponible sur le site internet de la Commune du 15 janvier au 15 février 2020 via le lien :
<https://www.lahulpe.be/liens/projet-nature-2020>

Toute information complémentaire ainsi que le règlement complet de l'appel à projet peut être obtenu auprès du service cadre de vie.

Madame Véronique Gontier – 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

CONTRAT DE RIVIÈRE ARGENTINE

SITE DE GRAND INTÉRÊT BIOLOGIQUE DU MARAIS DELHAIZE



Le Site de Grand Intérêt Biologique du Marais Delhaize est classé sous la référence SGIB 2890 de la Région Wallonne sous le nom «Marais de la Mazerine». C'est le bout de terrain compris entre le parking du supermarché Delhaize et l'arrière du terrain du foot avec sa zone riche en sources. Le site est traversé par le sentier communal n°46 près du parking et par la rue Champs du Petit Bois à l'est. Les propriétaires du terrain sont, par différents lots cadastraux, la commune de Rixensart, la commune de La Hulpe et la société Delhaize.



Le Contrat de Rivière Argentine (CRA) s'occupe activement du site depuis 1998, quand une première étude a été réalisée afin de déterminer la nature (marécageuse) du site. Une tentative a été faite d'inclure le site dans le classement Natura 2000 de la vallée de l'Argentine mais n'a pas abouti. La zone constitue pourtant un maillage vert essentiel entre le site Natura 2000 du Bois Hennessy (confluent de la Mazerine avec L'Argentine) et la Vallée de la Mazerine avec sa réserve naturelle communale du Bois des Dames. En 2005, lors de l'extension du parking du Delhaize, le CRA a mené des discussions avec les propriétaires dans le but de protéger la zone humide au mieux. La source et la mare ont ainsi pu être préservées. En 2007, lors de l'aménagement du terrain de football synthétique, le CRA a dessiné les plans d'aménagement du sentier et du nouveau trajet des cours d'eau. La pollution de la mare par les surverses du déversoir d'orage de l'Avenue Albert 1er a été mise en évidence.

En 2013, le CRA a exécuté les levés et dessiné les plans d'un nouveau conduit allant de l'exutoire du déversoir vers la Mazerine. La construction de ce conduit en 2015 a mis fin à la pollution de la mare. Il s'agit d'un effort joint des services Travaux des deux communes.

Depuis 2017, le CRA travaille, dans le cadre d'un PCDN de La Hulpe et de Rixensart, à un plan de gestion du site qui prévoit des entretiens réguliers du site.

La dernière gestion en date a eu lieu le 14 décembre 2019. Nous déplorons les actes inconsidérés des personnes qui jettent leurs canettes, crasses et déchets verts dans le petit écriin de verdure, ce qui nous donne un travail supplémentaire considérable (évacuation de 33 sacs de déchets verts lors de dernière gestion).



**POURTANT,
NOUS NE SOMMES PAS
ÉBOUEURS !
ON AURAIT PRÉFÉRÉ
PASSER SON TEMPS
À LA GESTION DU SITE !**



La date de chaque nouvelle journée de gestion, avec appel aux volontaires, sera indiquée sur notre site web où vous trouverez également tous les plans et documents historiques.

Plus d'informations: www.cragentine.be,



FESTIVAL DE MARIONNETTES



SAMEDI 7 MARS

Samedi 11h – Salle du Conseil : « Madame part »
proposé par le Dwish Théâtre (à partir de 5 ans)

C'est l'histoire d'un petit chien trop mignon, un chouya turbulent et c'est aussi l'histoire de sa maîtresse, une petite dame un peu vieille, un peu seule. Et puis c'est l'histoire de deux clowns un peu dingues, un peu schtroumpf, un peu vachement clowns... Et survolant toutes ces histoires qui s'entremêlent, il y a le battement d'aile d'un papillon, d'un très joli papillon, légèrement espiègle le marionnettiste qui s'agitent, et c'est aussi certainement son histoire.



Samedi 16h – Salle du Conseil : « Musicolor »
proposé par la Compagnie Fouchtra (à partir de 2,5 ans)

Sur un ton résolument joyeux et curieux, le spectacle propose un voyage musico-pictural inattendu. Un spectacle en « musicolor » où balafons et congas n'hésitent pas à s'offrir une balade dans les petits jardins alors qu'une penderie de tubes de métal emmène le public au cœur des grands espaces... L'ensemble des décors basculent avec les destinations. Du jour à la nuit, la scène se fait plurielle et savoure la richesse des différences. Une ode à la diversité et aussi à ce cœur, si semblable, que chacun de nous porte en soi.





DIMANCHE 8 MARS

Dimanche 11h – Salle du Conseil : « Le petit bois derrière chez Moah »
proposé par le Théâtre de la Cave (à partir de 4 ans)

Malgré l'avalanche de cadeaux que lui offrent ses parents, Lionel a perdu le sourire. Pour le sortir de cette mélancolie, son père décide d'acquérir le petit bois qui jouxte sa propriété pour en faire un parc d'attractions. Un jour qu'il se promène dans le bosquet, Lionel croit entendre des voix... Il surprend un étrange conciliabule entre le Roi des Arbres et ses sujets. Un danger imminent menacerait la Forêt : Moah le dragon serait de retour et s'apprêterait à détruire le Royaume des Arbres par le feu. Les arbres ne peuvent compter que sur le sauveur annoncé par la prophétie : un jeune garçon... Rêve ou réalité ? Même Lionel doute... Et quand il connaîtra la véritable identité de Moah le dragon, il se trouvera devant un bien terrible dilemme...



Dimanche 15h15 – Colibris : « Petit Mouchoir »
proposé par L'anneau Théâtre (à partir de 4 ans)

Un jour, allez savoir pourquoi, allez savoir comment, Petit Mouchoir se retrouve là, sur le trottoir... Le vent l'emporte et le voilà perdu dans un endroit totalement inconnu ! Lors de son périple, il croise une faune étrange... De drôles d'individus qui ont tous perdu quelque chose. Mais comment les aider quand on n'est qu'un petit mouchi-mouchoir plié qui n'a jamais mouché plus loin que le bout de son nez ?

Au départ d'un texte très poétique, la compagnie propose un spectacle en noir et blanc, tout en proximité et en finesse dans lequel les mains, les bouches et les corps racontent, évoquent et se transforment, entraînant petits et grands spectateurs dans un univers à la fois drôle et sensible. Un voyage à travers un jardin visuel, gestuel et musical dont les codes sont composés avec soin. Une douce réflexion sur le pouvoir de l'empathie et de la confiance en soi... Un conte initiatique pour s'encourager à grandir !



Dimanche 16h30 – Salle du Conseil : « Le paon qui mourait de faim »
proposé par la Cie Théâtre & Danse (à partir de 4 ans)

Joué en trois tableaux :

1. Dans un kastelet, marionnette à gaine et théâtre d'objet. La Reine du temps est malade et triste. Elle tousse, éternue et crache des éruptions volcaniques. Ses larmes font déborder les rivières. Ses sanglots provoquent des tremblements de terre... Elle envoie la Fée du temps, son assistante, pour parler de sa maladie : la pollution. Celle-ci déboule sur terre en catastrophe à cause de l'orage et de la pluie. La maladie de la Reine du temps est mise en scène et en son de manière ludique et poétique avec du théâtre d'objets.
2. Décor peint (inspiré du Kamishibai, théâtre de carton japonais) et marionnettes à bâtons. A cause de cette pollution qui provoque des catastrophes naturelles, un paon s'est perdu et meurt de faim. Dans le village où le vent l'a fait tomber personne n'a le temps de l'aider, tous occupés par l'inondation. Dans ce tableau, je joue sur le contraste entre l'intensité dramatique de la situation du paon qui risque de mourir et le comportement irresponsable, insouciant et même farfelu des personnages qu'il rencontre.
3. Un livre sur pupitre en guise de kastelet avec des marionnettes à gaines et à mâchoire mobile. Un clown finit par accepter de sacrifier son vœu le plus cher en échange de la vie du paon... Mais en toute dernière seconde, après pas mal d'hésitation, de sautes d'humeur et de revendications... clownesques.





CADRE DE VIE

NOUVEAU

COLLECTE DE DÉCHETS ORGANIQUES

COLLECTE DE VOS DÉCHETS ORGANIQUES

**EN PORTE-À-PORTE TOUS LES JEUDIS
OU COMMENT FAIRE MAIGRIR
SA POUBELLE**

Au-delà du compostage à domicile, qui reste toujours à privilégier chaque fois que possible, une collecte sélective des déchets organiques est organisée en porte-à-porte dans votre commune, le même jour que celle de vos déchets ménagers, les jeudis. Vous pouvez y déposer vos déchets de cuisine, petits déchets de jardin et quelques autres matières organiques (voir les déchets acceptés ci-après), contenus dans un sac compostable prévu à cet effet, estampillé du logo de la commune.

DES QUESTIONS ?

Contactez in BW au 0800 49 057 ou à l'adresse valmat@inbw.be, ou consultez le service cadre de vie de la Commune.



Le sac compostable réglementaire :

vous pouvez acheter les sacs compostables, d'un volume de 25 litres, au prix de 5 euros le rouleau de 10 sacs, dans les commerces proposant déjà la vente de sacs réglementaires pour vos déchets résiduels.

Commerces participants :

Delhaize, Carrefour Market, Délitrateur (gare), Librairie des 3 Colonnes (chaussée de Bruxelles 8A) et magasin Fin Fraicheur (rue des Combattants 93). Et aussi : à la maison communale tous les jours de 8h30 à 12h, les mercredis de 13h à 16h et les mardis de 16h30 à 19h.

Nous vous invitons à consulter votre calendrier 2020 des collectes de déchets pour plus d'informations et pour les dates de collecte des autres déchets (consultable également sur le site internet de in BW, votre intercommunale de gestion des déchets : www.inbw.be).

Que deviennent mes déchets organiques ?

Séparer les **déchets organiques** est important, car ils représentent près de **50% de nos déchets ménagers résiduels**. Les déchets organiques sont traités en biométhanisation Ils sont valorisés et recyclés en amendement organique, chaleur et électricité.

**50% de la poubelle hebdomadaire
peut avoir une nouvelle vie.**

Véronique Gontier, 02/634.30.90 - veronique.gontier@lahulpe.be.



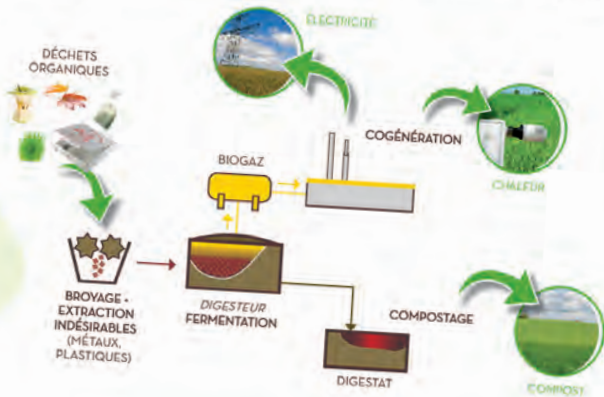
FFOM



Déchets organiques
= Fraction fermentescible des ordures ménagères (FFOM)

QUE DEVIENNENT VOS DÉCHETS ORGANIQUES ?

Ils sont transformés par biométhanisation (processus de fermentation des déchets organiques en absence d'air et de lumière) dans des grandes cuves appelées digesteurs. La matière se décompose et produit, d'une part, du biogaz utilisé dans un moteur à gaz pour produire de l'électricité et de la chaleur et, d'autre part, du digestat destiné à fabriquer du compost.



in BW SCRL Intercommunale
rue de la Religion, 10 - 1400 Nivelles
Tél. : 067 21 71 11 - Fax : 067 21 69 28
www.inbw.be - valmat@inbw.be



LE TRI DES DÉCHETS ORGANIQUES, C'EST TOUT NATUREL !



Bien trier les déchets organiques est essentiel si l'on veut que ceux-ci puissent être correctement recyclés. Une faute de tri et c'est toute la chaîne du recyclage qui est perturbée ! Seuls les déchets compostables, c'est-à-dire, qui pourrissent, sont acceptés (voir guide du tri à l'intérieur de ce dépliant).

EN RÉSUMÉ : UN DOUTE SUR UN DÉCHET, MIEUX VAUT LE JETER DANS LES ORDURES MÉNAGÈRES.

UN TRI FACILE

Les déchets organiques = tout ce qui pourrit (compostable)

BON POUR L'ENVIRONNEMENT !

Rien ne se perd, les déchets organiques se transforment en énergies vertes (électricité et chaleur) et en amendement de sol (compost). Ces déchets organiques ne devront donc pas être incinérés comme les déchets résiduels.

DIMINUTION DU VOLUME DE VOS ORDURES MÉNAGÈRES

Voulez-vous faire maigrir votre poubelle d'ordures ménagères et pouvoir la conserver plus longtemps (moins d'odeurs) ? Le tri des déchets organiques peut y contribuer. Votre commune propose une collecte de déchets organiques en porte-à-porte en sac ou en conteneur à puce, excepté si vous habitez dans une zone équipée d'un conteneur enterré CIFFOM.

Votre commune et inbw



COMMENT BIEN TRIER ?

TRIER C'EST FACILE, BIEN TRIER C'EST UTILE !

AVANT DE JETER, PENSEZ À NE PAS GASPILLER !



LES DÉCHETS ACCEPTÉS :

Les déchets de cuisine, les petits déchets de jardin et d'autres déchets tels que les mouchoirs en papier ou les essuies-tout.

DÉCHETS DE CUISINE



- Restes de repas
- Épluchures
- Aliments périmés (sans emballage)
- Filtres, marcs de café, sachets de thé
- Coquilles d'œufs, de noix, de moules, ...

PETITS DÉCHETS DE JARDIN



- Fleurs fanées
- Herbes
- Petits déchets végétaux

AUTRES DÉCHETS



- Mouchoirs en papier
- Serviettes et nappes en papier
- Essuie-tout
- Litières végétales biodégradables

LES BONS GESTES :

- Retirez les emballages avant de jeter vos aliments périmés ! Barquettes et rapiers en plastique tels que beurre, charcuterie ou fromage... sont des erreurs de tri.
- Pas de sac en plastique !
- Films et sacs en plastique : si propres, déposez-les au recyparc ; si sales, jetez-les dans les ordures ménagères.
- Non, aux litières minérales non-biodégradables ! Seules les litières végétales (à base de bois) sont acceptées.

LES ERREURS À NE PAS FAIRE : ATTENTION AUX INTRUS !



- Longes
- Serviettes hygiéniques, tampons périodiques
- Ovale, lingettes, cotons-tiges (sauf si tige en bois)
- Cheveux, poils
- Litières minérales non-biodégradables
- Textiles
- Sacs d'aspirateur
- Sacs et films en plastique
- Barquettes et rapiers en plastique
- Pots de fleurs
- Piles
- ...

ET N'OUBLIEZ PAS LES COLLECTES SÉLECTIVES : PAPIERS, CARTONS, PMC, VERRE ET LE RECYPARC.

BON TRI : PAS DE SAC EN PLASTIQUE !

TRUCS ET ASTUCES POUR UN BON TRI À LA MAISON :



- Emballez vos organiques dans un sac à pain, du papier journal ou sac biodégradable (voir logo ci-contre)
- Si vous utilisez un bac, placez 1 ou 2 feuilles de papier journal dans le fond
- Laissez circuler l'air autour de vos déchets organiques
- Ne mettez pas de sac en plastique
- Ne jetez pas des déchets trop chauds ou trop humides
- Limitez la durée du remplissage à votre domicile à maximum 2 semaines

UNE HÉSITATION ?

Visitez notre site web : www.inbw.be



GRAND NETTOYAGE DE PRINTEMPS

6^e ÉDITION : BLOQUEZ LES DATES !



29/30/31 MARS 2019

Le Grand Nettoyage de Printemps revient les 26, 27, 28 et 29 mars prochains !
C'est désormais un rendez-vous incontournable pour tous les Wallons

à l'approche des beaux jours !

Rassembler un maximum de citoyens durant un week-end pour donner un coup d'éclat à leur rue, leur quartier, un parc ou un chemin de promenade en ramassant les déchets abandonnés : voilà l'objectif du Grand Nettoyage de Printemps ! Et c'est indéniable, l'envie d'agir des citoyens pour l'amélioration de leur cadre de vie est bien réelle. En 2019, plus de 162.000 Wallons se sont mobilisés ! Plus d'un millier de participants à La Hulpe.

MERCI À TOUS.

La commune de La Hulpe s'associe à nouveau au Grand Nettoyage de Printemps afin d'en faire, cette année encore, l'événement citoyen le plus mobilisateur de l'année en Wallonie.

Dans une optique de développement durable, il est demandé à tous les participants des éditions précédentes de réutiliser le matériel dont ils disposent encore (gilet, gants, sacs...) et de ne commander sur le site d'inscription que ce dont ils ont réellement besoin. Pour les nouveaux venus, un kit de nettoyage composé de gants, d'un gilet fluorescent et de sacs poubelle sera fourni gratuitement par la Wallonie.

Vous aussi, vous souhaitez enfiler vos gants pour rendre votre cadre de vie plus propre et dire adieu aux déchets sauvages qui jonchent nos espaces publics ?

Créez une équipe et rendez-vous dès le 03 février 2020 sur walloniepluspropre.be pour compléter votre formulaire d'inscription. Cette inscription en ligne vous permettra d'indiquer vos coordonnées de livraison pour recevoir le matériel mais aussi d'informer votre commune des zones que vous allez cibler.

Clôture des inscriptions le 15 mars 2020.

Tous les déchets seront enlevés par les services communaux.

Le coordinateur communal vous contactera quelques jours avant le grand nettoyage pour l'enlèvement des déchets.

VOUS SOUHAITEZ NETTOYER LES BERGES DE COURS D'EAU ?

C'est « Be Wapp » possible, quelques consignes sont à respecter :

- Au moins être deux personnes pour des raisons de sécurité
- Ne jamais nettoyer le cours d'eau lui-même sauf dérogation accordée par une instance officielle
- Prendre contact avec votre coordinateur communal afin de recevoir l'autorisation du gestionnaire du cours d'eau (Commune, Province ou Région, selon les cas)



Le service cadre de vie de la Commune, votre coordinateur communal, se tient à votre disposition : veronique.gontier@lahulpe.be - 02/634.30.90.

Pour plus d'informations : www.walloniepluspropre.be - gnp@bewapp.be - [facebook.com/walloniepluspropre](https://www.facebook.com/walloniepluspropre)

LES ARBRES REMARQUABLES

LES ARBRES REMARQUABLES RECENSEMENT ET CONCOURS

L'histoire de l'homme a toujours été intimement liée à celle des arbres. Ainsi, ces derniers, au-delà de leur simple condition naturelle, ont servi à travers les siècles aussi bien de support à la foi et aux croyances que de lieu de justice ou d'instrument de gestion de l'espace et des frontières. Aujourd'hui, l'arbre est toujours symbole de force et de durabilité. Cette « force tranquille » est néanmoins bien fragile. Notre patrimoine arboré a payé un lourd tribut à l'extension de l'habitat et à la périurbanisation de nos campagnes.

Afin de mieux protéger ces témoins naturels du temps, des agents de la Wallonie ont arpenté prairies, forêts, parcs et jardins à la recherche des arbres remarquables de la Région wallonne. Ce recensement, réalisé dans l'ensemble des 262 communes wallonnes, a permis de répertorier plus de 25.000 arbres et haies remarquables. Tous les deux ou trois ans, les communes wallonnes sont invitées à mettre à jour ces listes. La commune de La Hulpe vient de boucler son dernier recensement au 31/12/2019. C'est l'occasion pour la Commune de poursuivre cette année son effort et de lancer un appel à tous les habitants qui souhaiteraient proposer un arbre remarquable au classement du patrimoine arboré de la Wallonie, ou tout simplement le mettre à l'honneur.

Comment identifier un arbre remarquable ?

La notion d'arbre remarquable est très vaste et subjective. L'âge avancé d'un arbre est un paramètre important. L'intérêt de l'arbre remarquable peut aussi être paysager, esthétique, dendrologique, historique, folklorique ou religieux, lié à une taille exceptionnelle, ou à une curiosité biologique, à un rôle de repère géographique, à sa situation éloignée de son milieu naturel, son isolement, sa rareté dans la région...

Deux volets à cette campagne :

D'une part, le **recensement**. Vous **connaissez** un ou plusieurs **arbre(s)** que vous considérez comme remarquable(s) dans votre propriété ou dans votre entourage ?
N'hésitez pas le faire savoir au service cadre de vie de la Commune : veronique.gontier@lahulpe.be.

D'autre part, le **concours**. La Commune projette un **concours** et une **exposition de photos** des arbres remarquables de la commune lors de la prochaine journée de l'arbre le samedi 21 novembre 2020. Si vous souhaitez participer, contactez le service cadre de vie de la Commune – veronique.gontier@lahulpe.be. Vous avez peut-être le gagnant dans votre jardin, vous passez peut-être devant tous les jours. Ouvrez l'œil et participez au concours de photos !

Plus d'informations : Service cadre de vie – Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be



SPORTS

ROYAL LA HULPE SPORTING CLUB



ROYAL LA HULPE S.C.



Cela va bouger au club de foot dans les prochaines semaines !

Le suspense est à son comble dans la course au titre et à la montée en 2^{ième} PROVINCIALE pour notre équipe fanion, qui joue pour le moment les premiers rôles et espère gagner le championnat ! Venez encourager nos joueurs les dimanches 1 et 22 mars et les 5 et 26 avril, toujours à 15h00, au stade René Soyer à La Hulpe.
(Pour le calendrier complet, voir www.rlhsc.be)

L'École de foot avance bien !



Nos U19 Provinciaux.

Les différentes équipes de jeunes du RLHSC commencent à se distinguer dans les séries PROVINCIALES très relevées cette saison. C'est le fruit du travail acharné de la structure sportive sous la direction de Pierre-Paul Verstappen qui coordonne le travail de nos 16 formateurs, motivés et toujours plus compétents.

La préparation physique pour les grands et la psychomotricité pour les plus jeunes !

Un projet qui devient réalité avec l'aide de formateurs spécialisés et qui a pour objectif, entre autres, de mieux préparer nos jeunes à la pratique sportive en général.

L'école des gardiens de buts n'est pas en reste et fait de plus en plus d'adeptes le lundi en fin de journée.

L'académie technique est également en cours d'installation, une approche FUN et MODERNE du foot sous la direction d'anciens joueurs PROS !

Le foot féminin n'est pas oublié.

Des entrainements spécifiques pour les jeunes filles seront progressivement organisés au printemps 2020, qu'on se le dise...
Bienvenue aux footteuses !

Les stages 100% foot - 100% fun

seront organisés pendant les vacances de Pâques du 06 au 10 avril, en juillet du 01 au 10 et en août du 24 au 28, pour tous les garçons et filles de 5 à 15 ans.

Infos : www.rlhsc.be

LES TOURNOIS du RLHSC se dérouleront les 1, 2 et 3 mai prochains, plus de 60 équipes venant de toutes les provinces de la Belgique et de clubs de division nationale !

L'EURO 2020 : nous diffuserons tous les matchs des DIABLES sur grand écran à partir du 13 juin avec une foule d'animations pour les FANS !





JE COURS POUR MA FORME

NOUVEAU À LA HULPE !

Ce lundi 2 mars 2020 débutera la 1ère session d'apprentissage à la course à pied "Je cours pour ma forme" de La Hulpe.

Cette première session de 12 séances est dédiée aux personnes sédentaires qui se fixeront comme objectif de courir 5 km sans s'arrêter.

Mercredi 4 mars débutera la seconde session de 12 séances dédiée aux personnes sachant courir 5 km et qui veulent atteindre 10 km.

Ces sessions de « jogging collectif » présentent plusieurs avantages, comme la motivation accrue des participants, mais également l'aide d'un coach pour leur permettre d'évoluer et de se développer dans cette activité physique ! Cela permet à chacun d'aller à son rythme tout en augmentant ses capacités... dans la convivialité et la bonne humeur !

Pour toutes informations supplémentaires,

Centre sportif Solvay de La Hulpe au 02/633.33.30.



Pour participer, il suffit simplement de vous inscrire en ligne, de vous équiper d'une tenue de sport et de chaussures adéquates pour pratiquer la course à pied, et qu'être présent chaque lundi pour les 0 à 5 km et mercredi pour les 5 à 10km, à 18h50 à partir du 2 mars 2020.

Au terme des 12 séances, un test sera organisé.

Prix : 35 euros pour une session de 12 semaines (celle-ci comprend : l'inscription, l'assurance et un carnet d'entraînement personnalisé).

Inscription en ligne sur www.sportslahulpe.be et confirmation dès réception du paiement sur le compte de la RCA La Hulpoise BE50 0910 2112 5518 + communication : Nom+ Prénom+JCPMF.

MÉRITES SPORTIFS

APPEL À CANDIDATURE



« Le sport » est un terme générique rassemblant beaucoup de formes différentes. En effet, les pratiquants vont des sportifs occasionnels aux sportifs professionnels qui dédient leur vie entière à leur art.

Même si on ne s'en rend pas toujours compte, ce sont ces personnes dévouées corps et âme au développement de leurs techniques, de leur physique et de leurs performances qui offrent du spectacle au reste de la population. Ce sont également eux qui, inconsciemment, contribuent à motiver les « sportifs du dimanche » à se dépasser.

Si vous êtes un sportif ayant réalisé des résultats probants en 2019 ou que vous connaissez une personne entièrement dédiée à sa pratique sportive, qui, il vous semble, mériterait qu'on parle d'elle, veuillez contacter le centre sportif de La Hulpe 02/633.33.30.

Nous nous ferons un plaisir de présenter sa candidature pour l'obtention des Mérites Sportifs La Hulpois 2019.

La cérémonie de remise des prix aura lieu lors de l'inauguration de l'extension du centre sportif.



L'EXTENSION DU CENTRE SPORTIF

5^{ÈME} PARTIE

DES INSTALLATIONS
À LA POINTE DE LA
TECHNOLOGIE

La Hulpe est une commune moderne et dynamique !
Et son centre sportif compte bien affirmer et véhiculer cette image !!!

Plus concrètement, le bassin de natation disposera d'un plancher mobile sur la moitié de sa superficie. Cette technologie permettra de diversifier nos activités et d'adapter le bassin en fonction de celles-ci. Pour ce qui est de la qualité de l'eau et de l'air de la piscine, notre système de filtration (filtre à sable et charbon actif, associé avec des UV) diminuera considérablement les apports en chlore qui seront, eux, régulés de manière optimum grâce à un système de sondes et d'injections dernier cri.

La salle de fitness devant répondre aux besoins de nos sportifs de haut niveau, mais également à une population sédentaire qui voudrait se remettre en bonne forme physique, nous avons dû trouver le matériel adéquat. Et ceci est chose faite par le biais de la marque Matrix Fitness et de son « circuit training eGym ». Chaque membre sera suivi de manière individuelle et optimale. Les machines s'adapteront automatiquement à la morphologie de chacun et adapteront également, automatiquement, les charges de travail en fonction des capacités de l'individu, relevées lors des tests de force réguliers. Il s'agit là vraiment d'un bijou de technologie mis au service du sportif.

Et pour pouvoir accéder à ces superbes infrastructures, nous utiliserons également une technologie de pointe. En effet, les inscriptions, réservations, paiements, visualisations de la fréquentation... se feront directement en ligne. Depuis votre smartphone, vous pourrez, par exemple, réserver votre cours d'aquagym et consulter le taux de fréquentation de la salle de fitness.

Le site internet à enregistrer dans vos favoris est : www.sportslahulpe.be



BIENTÔT L'OUVERTURE...

Les travaux de construction se terminant doucement, nous prévoyons l'ouverture de nos nouvelles installations au public dès le printemps prochain. Comme les investissements réalisés ont été prévus à l'image de notre commune, nos infrastructures seront de taille restreinte et de grande qualité. Dès lors, il y a de fortes chances que nous devions limiter les inscriptions de nos membres, ceci afin de garantir la qualité des services proposés. Pour s'assurer de votre adhésion, il vous sera possible de vous préinscrire dès le 1er avril 2020. Ces préinscriptions bénéficieront d'une ristourne de bienvenue. N'hésitez pas à consulter notre site internet www.sportslahulpe.be à et nous contacter dès le 1er mars.



SOCIAL ET SANTÉ

CENTRE DE PLANNING FAMILIAL

Le Centre de Planning Familial est un service ayant pour finalité de contribuer à l'optimisation de la santé et à l'épanouissement social en abordant les aspects de la vie affective, relationnelle et sexuelle (EVRAS) dans une approche pluridisciplinaire, accessible, préventive, éducative, confidentielle, informative et respectueuse de la personne.



LE PLANNING FAMILIAL DE GENVAL PROPOSE :

- ACCUEILS : information, écoute, aide, orientation, brochures, préservatifs, tests de grossesse, pilules du lendemain
- CONSULTATIONS juridiques, sociales, gynécologiques, psychologiques, sexologiques et de conseil conjugal et familial, sur ou sans rendez-vous
- ANIMATIONS EVRAS pour des groupes dans des établissements scolaires ou des institutions
- SENSIBILISATIONS EVRAS lors de festivités locales ou de journées mondiales
- PROJETS et COLLABORATIONS avec les autres partenaires du réseau local



HORAIRES ET PERMANENCES :

Heures d'ouverture :
lundi 12h-19h, mardi 9h-18h,
mercredi 9h-16h, vendredi 15h-17h

Permanences médicales sans rdv :
lundi 16h-18h et mercredi 13h-16h

Permanence sociale sans rdv :
mercredi 10h-12h

Permanence juridique sans rdv :
mardi 16h-18h

> PLUS D'INFOS

Rue de Rixensart 27 - 1332 Genval
02/653.86.75 ou 0483/02.76.70
www.planningfamilialgenval.be - www.loveattitude.be
planninggenval@skynet.be
Page Facebook : planning familial Genval
Tarif : maximum 21,30 €

Agréé et subventionné par l'AVIQ

Rejoignez-nous sur facebook !





ENFANT ET JEUNESSE

ÇA BOUGE AUX COLIBRIS

Depuis quelques temps, l'équipe éducative des Colibris s'inscrit dans le développement de nouveaux projets : développement d'une pédagogie numérique, alimentation saine, individualisation des apprentissages et des besoins spécifiques, soutien renforcé de l'apprentissage du français, classes flexibles... bref, une volonté d'accompagner au mieux chaque enfant.

La conciergerie, qui était vide d'occupants depuis quelques mois, est devenue une opportunité pour le développement de ces projets. C'est donc tout naturellement que ces locaux ont été investis.

Au rez-de-chaussée, sous la verrière, on trouve l'atelier artistique de Mme Carine, notre puéricultrice. Elle y accueille des petits groupes d'enfants des différents niveaux de maternelle pour la manipulation de la terre. Elle leur offre un moment de plaisir simple, de créativité, de libération de la parole et d'échanges dans un climat de bienveillance et d'entraide. L'enfant se confie et partage tout en manipulant la terre. Ici, pas de compétition mais juste le plaisir bénéfique du retour sur soi, de l'estime personnelle renforcée.

Les enfants peuvent également s'exprimer par le biais de la peinture : peindre librement sur des grands formats, tantôt seul, tantôt à deux ou même à plusieurs sur la même feuille, peindre avec les mains, les pieds... libérer le geste.

Dans la cuisine, ça travaille aussi. Les 6èmes primaires ont leur atelier pâtisseries. Celles-ci sont vendues pour financer leurs classes de neige. D'autres classes ont fait de la soupe de potiron à Halloween, des sablés pour Noël...

Aux étages, on s'active beaucoup aussi. Les petites pièces permettent aux logopèdes et aux maîtres de remédiation de travailler individuellement aux besoins spécifiques des enfants.

Le 13 mars, nos portes ouvertes vous permettront de découvrir notre école-musée.

Et pour finir, saviez-vous que le colibri a un don unique ? Il est le seul oiseau à pouvoir voler en arrière. Mais dans colibri on retrouve aussi "libris" (le livre en latin)...

Merci à Mme Isabelle Peneff pour ce joli nom donné à notre école dans les années 80.

Toute l'équipe lui souhaite une belle retraite bien méritée.

Laurence Bertrand



On trouve aussi le local FLA (Français Langue d'Apprentissage) où Mme Ann et Mme Laura s'attachent à améliorer le niveau de français des enfants qui en ont besoin pour pouvoir être plus performants dans leurs apprentissages en classe. L'atmosphère bienveillante et encourageante qui y règne permet de beaux progrès.

ÉCOLE SAINT-LÉON

À L'ÉCOLE SAINT-LÉON, NOUS TRAVAILLONS LE THÈME DES ÉMOTIONS

Les classes de 4ème année ont réalisé un petit clip sur ce sujet avec juf Laurence, leur professeur néerlandophone. Les enfants ont fabriqué des masques qu'ils ont utilisés pour mettre en scène leurs émotions en musique.

N'hésitez pas à aller le découvrir sur Facebook : Institut Saint-Léon, une école en immersion néerlandais.



SAINT-NICOLAS

Saint-Nicolas nous a rendu visite avec Père Fouettard mais aussi avec son ami le monstre des couleurs. Nous l'avons aidé à retrouver ses émotions.



LA COUR

La cour a été découpée en différentes zones : foot, calme, jouer et courir, jouer sans courir. Les règles ont été repensées et reconstruites. Voici une des zones calmes.





POINT JEUNE

LE « CARNAVAL DU POINT J » EST DE RETOUR !



Nous amenons le mardi gras à La Hulpe !

Comme chaque année, nous vous proposons notre célèbre « Carnaval sur le quartier » avec un programme du tonnerre. Rire et amusement seront de la partie !

Curieux ? Nous vous donnons rendez-vous sur le quartier de la Croix de Bourgogne le mardi 25 février dès 14h30.

Un petit avant-goût : un grand jeu, un goûter, et bien sûr le cortège de carnaval.

Alors viens nous rejoindre avec ton costume, nous t'y attendons !
Ouvert à tous !
En partenariat avec le CJ « Le Cerceau »



LE « POINT J » Y ÉTAIT : MARCHÉ DE NOËL À L'AURORE

Quand des jeunes La hulpois rencontrent d'autres générations !

Des jeunes La hulpois ont effectué plusieurs ateliers intergénérationnels avec les résidents de la maison de repos « L'Aurore » afin de réaliser des créations en bouchon de liège.

Les jeunes et les résidents de « L'Aurore » se sont appliqués, ont collaboré mais surtout ont pris du plaisir à le faire. Ces moments étaient très riches en échanges et une réelle complicité s'est installée entre les générations, différentes mais complémentaires.

Ce fut pour certains un temps de découverte et pour d'autres un temps de partage, mais pour tous des moments agréables. Merci à l'Aurore pour son accueil ainsi qu'aux résidents pour leur dynamisme



LE CONSEIL COMMUNAL DES ENFANTS SAISON 2019-2020

Les jeunes Conseillers du Conseil Communal des enfants s'activent en ce début d'année !

En novembre, Clémence, Niels, Thomas, Cyril, Mila, Carla, Loïc et Lionel, les 8 nouveaux jeunes conseillers ont été officiellement intronisés par monsieur le Bourgmestre et monsieur l'Échevin de la Jeunesse, pour leur nouveau mandat d'une année scolaire, avec pour mission principale d'être les porte-paroles des jeunes !

Comment vont-ils accomplir leur mission ?

Dans un premier temps, ils récolteront les idées auprès des jeunes qu'ils côtoient pour sélectionner celles qu'ils pourraient développer.

Les critères ? Les projets doivent être à destination des citoyens, être réalisables, pouvoir être entièrement portés par eux, et en accord avec le Conseil communal.

Dans un second temps, les jeunes détermineront ensemble quel projet ils mèneront à bien. Pour réaliser cette action, ils vont devoir s'investir durant plusieurs séances préparatoires pour au final vous proposer un événement rassembleur à destination des citoyens.

Cette action est l'opportunité pour des jeunes de développer le sens de la citoyenneté, de la démocratie, de la responsabilité et de la solidarité en élaborant un projet positif.

Restez attentifs dans les prochaines éditions du « La Hulpe à la Loupe », les jeunes conseillers vous inviteront prochainement à les rencontrer pour vivre une super aventure.

Plus d'infos ?
Surfez vite sur :
www.lacroisee.be ou sur www.lahulpe.be
ou contactez nous au 02.652.10.70.



> CONTACTE-NOUS

Rue de Rixensart 27 - 1332 Genval

- 02/652.10.70
- pointj@lacroisee.be.
- Permanences le mercredi de 14h à 18h et le vendredi de 16h à 18h.
- L'entrée se fait par la porte principale de la commune et nous sommes au sous-sol à droite.





LES AÎNÉS

ACTIVITÉS DU CCCA

PROCHAINES ACTIVITÉS:

- 9 Février : Pot pour Rire, Apéro et Chansons dans le cadre du Festival Zigomatico Maca
- 28 Avril : Visite des Serres de Laeken et croisière sur le Canal de Bruxelles (voir page suivante)
- Mai : Balade au Musée et au Parc de Mariemont (date à confirmer)

ACTIVITÉS EN PRÉPARATION...

- Aubechies, visite du Site Archéologique
- «Comment vivre longtemps et bien chez soi ? »
Conférence par Audrey Demeyere, coach en transition de vie.
- Ateliers « Gestion du frigo, Gestion des déchets... »
- Ateliers « Fabrication de produits d'entretien, de produits cosmétiques... »

Tous les renseignements concernant les activités proposées se trouvent sur la page CCCA du Site Internet de la Commune, sur la page Facebook, sur les panneaux lumineux, aux valves communales, chez certains commerçants.

Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter un membre du CCCA
ou Christel Francotte 02 634 30 78
christel.francotte@lahulpe.be

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le CCCA... ce n'est pas que La Journée des Aînés !
Des voyages d'un jour, des ateliers, des conférences sont organisés régulièrement.

Ces activités vous intéressent-elles ?
Souhaitez-vous y participer ?

Aidez-nous à vous contacter plus rapidement, plus efficacement.

Communiquez sans tarder votre adresse e-mail, nous pourrons ainsi vous tenir informés des prochains événements : Christel Francotte 02 634 30 78 - christel.francotte@lahulpe.be



LE CCCA VEILLE À ORGANISER DES ACTIVITÉS ACCESSIBLES À TOUS LES AÎNÉS.

Il y en a pour tous les goûts afin de permettre à chacun de participer, quelle que soit sa capacité à se déplacer. Le prix ne doit pas être un frein à la participation.

Tout est mis en œuvre pour n'exclure personne

N'hésitez pas à appeler si nécessaire
Christel Francotte, Assistante Sociale
au 02/634.30.78

VOUS SOUHAITEZ APPORTER VOTRE CONTRIBUTION ET VOTRE AIDE BÉNÉVOLE AUX AÎNÉS DE LA COMMUNE ?

Rejoignez le Conseil Consultatif Communal des Aînés, il n'est pas trop tard pour envoyer votre candidature au Collège Communal.

Informations : Christel Francotte, Assistante Sociale
02/634.30.78 christel.francotte@lahulpe.be
ou sur la page Internet
www.lahulpe.be/liens/ccca



VISITE DES SERRES ROYALES

28 AVRIL 2020 VISITE DES SERRES ROYALES & CROISIÈRE À BRUXELLES, TRAVERSANT LA CEINTURE VERTE.

Le 28 avril, les Serres Royales nous ouvrent leurs portes. Une excellente raison de faire une excursion à Bruxelles ! La visite sera complétée par une croisière à Bruxelles et dans la Ceinture Verte.

1. Départ de La Hulpe (CPAS) à 8h30 en car suivi de la visite des Serres (2h pour la visite)
(À payer sur place : 2,50€)
2. Déplacement des serres vers le lieu d'embarquement.
3. 12h30 à 13h : Accueil à bord du « Mozart », amarré au Quai de Humbeek et début de la croisière. Navigation en ville, dans le port de Bruxelles et sur le canal Maritime Bruxelles-Escaut. Nous commençons la navigation le long de la capitale. Du bateau, vous avez une belle vue sur l'architecture de la ville et les nouveaux projets sur les rives du canal. Le bateau passe par les communes de Schaerbeek, Laeken, Neder-over-Heembeek (le Brussels Yacht-Club - BRYC), le fameux Pont Buda, et navigue vers Vilvorde et son 'Watersite' (un tout nouveau quartier près du canal), puis navigation à travers Grimbergen/ Humbeek où la nature reprend le dessus.
Repas à bord :
 - A) Duo de terrine de gibier et confit de chicon
 - B) Blanquette de veau à l'ancienne et ses garnitures
 - C) Dessert du jour.
 Boissons à charge de chacun.
4. 16h30 : Retour Quai de Humbeek

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTION

Inscription obligatoire auprès de Robert SMETS
Tél. : 02 653 72 42
Email : rjm.smets@skynet.be
GSM : 0475491309

Participation aux frais :
55 € par personne
à verser au compte du CCCA
BE44 0689 3508 1845

Le nombre de participants étant limité, seul le paiement par banque confirmera la réservation définitive pour les 50 premiers inscrits.

Date limite de paiement 17 avril 2020
(Les annulations effectuées après cette date ne seront plus remboursées)

Le prix ne doit pas être un frein à la participation. Tout est mis en œuvre pour n'exclure personne.

N'hésitez pas à appeler si nécessaire Christel Francotte, assistante sociale, au 02/634.30.78.





LIÈGE ET SON MARCHÉ DE NOËL



En 31 ans d'existence, le Village de Noël de Liège est devenu, par sa taille (200 chalets), sa durée et son esprit, le plus important marché de Noël de Belgique. Chaque année, il draine à Liège un public estimé à près de deux millions de personnes, attirant des visiteurs étrangers de plus en plus nombreux.

Fidèle à la longue tradition germanique des marchés de Noël, le Village de Noël de Liège recrée au cœur de la ville l'esprit plein de magie et de féerie des fêtes de Noël. Mais fidèle à son caractère latin, avec le concours de son Conseil Villageois et de ses nombreux chalets de bouche, le Village de Noël a innové par une ambiance festive et conviviale, spécificité principale qui le démarque de ses confrères germaniques et alsaciens. Fer de lance de l'opération « Liège, Cité de Noël », le Village de Noël collabore avec l'ensemble des commerçants du centre-ville et de nombreuses autres animations de Noël.

Ce 17 décembre 2019, le Conseil Communal Consultatif des Aînés (CCCA) de La Hulpe organisait une excursion à Liège pour découvrir une partie de la ville et se promener au Marché de Noël. Le rendez-vous de départ était fixé à 10h30 au bâtiment du CPAS, d'où le bus a emmené les aînés à destination de la place Saint-Lambert à Liège. Nous y sommes donc arrivés peu avant midi pour y prendre un repas au restaurant « As Ouhès ».

Après le déjeuner, deux guides touristiques nous ont rejoints pour nous emmener voir les fonds baptismaux de l'église Saint-Barthélemy. De là, nos guides nous ont emmenés à travers les vieux quartiers de Liège vers la rue Hors Château, les escaliers de la montagne de Buren, faire une petite grimpette à travers les coteaux pour terminer la promenade, très intéressante, dans la cour du Musée de la Vie Wallonne. Nous avons ensuite rejoint la Place du Marché et son célèbre Perron pour y déambuler un moment au milieu des chalets du Marché de Noël.

À 18 heures précises, nous embarquons dans le bus pour rentrer à La Hulpe. À l'issue de la visite, l'ensemble des participants a donné une note de 9/10 à l'excursion et remercié chaleureusement les organisateurs pour cette très belle journée.





ASSOCIATIONS

CERCLE HORTICOLE



Fondé en 1902 ASBL

QUE TROUVEZ-VOUS CHEZ NOUS ?

- Participation gratuite aux conférences données par des spécialistes
- Participation aux promenades, excursions, visites et voyages
- Un bulletin d'information, la « Feuille de Contact »
- Bourse d'échanges de plantes
- Jardins accueillants

CELA VOUS TENTE ? REJOIGNEZ-NOUS !

- Alix Depauw : Trésorière
- Tél : 0474 31 00 15
- E-mail : alix.depauw@gmail.com
- Cotisation annuelle : isolé : 12€ couple : 18€

PROCHAINES ACTIVITÉS

Dimanche 16 février 2020 à 14h30 : Conférence par Monsieur Alain VAN DER CRUYSSSEN :
Préparer son potager pour l'été

Dimanche 22 mars 2020 à 14h30 : Assemblée Générale (réservée aux membres) suivie de
diaporama de notre voyage de 2019 dans le Devon.

Dimanche 26 avril 2020 : 13h30 : Échange de plantes sur le parking de l'ONE
14h30 : Conférence par Madame Sylvie SAINTENOY :
Histoire extraordinaire des plantes

NB : toutes nos conférences se déroulent à l'O N E, chemin de Hoeilaart 1 à La Hulpe dès 14h30

SUIVEZ-NOUS....

sur FACEBOOK: Cercle royal horticole de La Hulpe et environs

<https://www.facebook.com/CercleHorticoledeLaHulpe>

sur NOTRE SITE: <https://www.cercle-royal-horticole-lahulpe.be/>



VENDREDI 6 MARS 2020 à 20H

Conférence – Débat :

« LE SVASTIKA, SYMBOLE UNIVERSEL ...DÉTOURNÉ »

Par Jean-Paul PETIT - Past-Président de l'Union crématisiste européenne

De sinistre mémoire, ce symbole a été largement perverti en occident du fait de ses liens avec le parti national-socialiste, dont la croix est l'emblème. Néanmoins quelques différences résident entre la croix gammée nazie et le Svastika tel qu'on le représente habituellement dans d'autres cultures. Il s'agit en fait d'un symbole universel dans le temps et l'espace : on le trouve sur toute la terre ou presque, et depuis des milliers d'années. De plus, c'est en fait un symbole de bonheur, de bon augure désignant l'éternité ou la bonne fortune...

PAF : 3 €

LAÏCITÉ LA HULPE



Lieu des activités : Bibliothèque communale « WILL »

Renseignements : GSM : 0476 48 20 21
Courriel : teddy.beatse@skynet.be

SELERI

SYSTÈME D'ÉCHANGE LOCAL

de Rixensart, La Hulpe et environs

Un SEL est un système d'échange au sein duquel les membres proposent et demandent des services selon leurs envies ou leurs besoins. L'unité de mesure des échanges est le temps : une heure égale une heure, quel que soit le service rendu, manuel ou intellectuel.

Le 31 janvier est, traditionnellement, le dernier jour pour échanger ses vœux. Nous en avons profité pour fêter joyeusement la nouvelle année et, déjà, parler des prochains échanges.

L'Assemblée Générale annuelle des membres a lieu ce dimanche 9 février. Elle se poursuivra par un goûter selon la formule de l'auberge espagnole. Nous vous y attendons nombreux.

Début mars, nous invitons nos membres à une après-midi « balade et crêpes-party ».

Consultez notre site www.seleri.be. Vous y trouverez l'agenda et tous les détails de nos activités.

Pour se faire membre, il faut participer à une séance d'information. La prochaine aura lieu le dimanche 23 février à 10h30 chez Marianne Geerinckx, 16 avenue des Sorbiers à Rixensart.

Merci de bien vouloir annoncer votre présence par un mail à infoseleri@gmail.com ou par téléphone à Yolande au 0477/21 23 40.





LA HULPE ENVIRONNEMENT

MIGRATIONS DES BATRACIENS

À la fin de l'hiver, les batraciens entament leur migration printanière pour rejoindre les mares et étangs qui les ont vus naître afin de s'y reproduire à leur tour. Ces déplacements débutent dès la fin de l'hiver (fin février - début mars), par temps doux et humide, à la tombée du jour. Certaines nuits, lorsque les conditions climatiques sont particulièrement favorables (température supérieure à 7°C), des centaines d'individus peuvent ainsi se déplacer. Si leur itinéraire croise une route, c'est l'hécatombe ! Chaque printemps, des dizaines de milliers d'animaux périssent sur les routes de Wallonie, écrasés par les voitures, parfois après une longue agonie...

Chaque année, notre association organise des opérations de sauvetage. Nous recherchons pour cela des bénévoles pour nous aider à faire traverser les batraciens (février à avril) mais également pour installer les barrières à batraciens (en cours).

Contact au 0474.99.16.63
ou info@lahulpeenvironnement.be.



Assemblée générale et projection du documentaire « Faut-il arrêter de manger des animaux ? »

À 19h, nous tiendrons notre assemblée générale, ouverte à tous les membres en règle de cotisation (possibilité de payer sa cotisation sur place).

Celle-ci sera suivie à 20 heures par la projection du documentaire « Faut-il arrêter de manger des animaux ? ». C'est l'histoire d'une quête personnelle et universelle : est-il possible de manger des animaux en respectant leur bien-être, la planète et notre santé ? En allant à la rencontre de femmes et d'hommes qui inventent un autre élevage respectueux de la nature et des animaux, ce film met bout à bout les initiatives positives et concrètes qui fonctionnent déjà et qui pourraient être demain notre mode de consommation.

Informations : 0474.99.16.63
ou par mail à info@lahulpeenvironnement.be.

Date : 20 février 2020 à 20h
Lieu: Hôtel Dolce, salle Baobab

Projection du documentaire «Il était une fois... Un vieux Canal»

Projection dans le cadre des Journées Wallonnes de l'Eau. Le documentaire, réalisé par Robert Henno, retrace l'histoire du vieux canal et met en valeur la nature qui a pu reprendre ses droits sur les tronçons aujourd'hui inutilisés. La faune et la flore s'y sont très bien développées et diversifiées. Les spectateurs pourront partir à la découverte de cette biodiversité si riche et si proche de chez eux, au fil des différentes saisons.

Informations : 0474.99.16.63
ou par mail à info@lahulpeenvironnement.be

Date : 19 mars 2020 à 20h
Lieu: Salle au 2ème étage de la bibliothèque communale Will

PAF : 3 €

29 mars 2020 à 10h : Action Be Wapp Grand Nettoyage de Printemps

Nous allons comme les années précédentes nettoyer le site du Marais Delhaize. Rendez-vous dès 9 heures avenue Soyer, à l'intersection avec la rue de la Grotte. Des gants et des sacs seront fournis. Un petit drink sera offert à la fin de l'action vers 12h.

Il était une fois...
un vieux canal

Réalisation: Robert HENNO / Musique: Thomas DELBART





GRACQ LA HULPE



En ce début d'année 2020, le GRACQ La Hulpe fête le troisième anniversaire de sa création, occasion de rappeler notre raison d'être, notre ancrage, et de faire un bref bilan de notre activité depuis 2017. Notre association regroupe les bénévoles qui sont actifs pour défendre la sécurité des cyclistes et promouvoir le déplacement à vélo sur le territoire de la commune. En Brabant wallon, 23 locales sont actives dans les communes de la province pour 17 à Bruxelles et 50 dans le reste de la Wallonie. Elles agissent toutes sous l'égide du GRACQ asbl (www.gracq.org) qui compte actuellement plus de 14.200 membres (cotisants ou sympathisants). L'association partenaire néerlandophone est le FIETSERSBOND. Si vous souhaitez agir pour plus de mobilité et de sécurité, rejoignez-nous.

NOTRE BILAN LOCAL EN BREF

- Création d'un tableau dynamique des points à améliorer sur le territoire de la commune, notamment en matière de signalisation, pour assurer mobilité aux cyclistes et sécurité à tous. Ce tableau est communiqué aux autorités communales et discuté. Il est mis à jour régulièrement suivant les travaux effectués et les nouveaux problèmes détectés.
- Visites sur le terrain et réunions avec les échevins de la mobilité et le Service des Travaux.
- Différentes actions de sensibilisation ont été menées :
 - Sensibilisation, des navetteurs notamment, à l'importance de l'éclairage. Les cyclistes doivent être visibles à toute heure et par tous les temps. En novembre 2018 et 2019, nous avons distribué des kits lumière à ceux qui étaient mal éclairés, notamment aux jeunes, moins conscients de l'aspect sécurité.
 - En décembre 2020, la campagne « Poignée hollandaise », qui a duré une semaine, a permis de constater que l'expérience d'emportierage était assez fréquente. Nous avons distribué plus de 500 flyers et échangé expériences et conseils avec un millier de personnes sur les grands axes de circulation de la commune.
- Organisation annuelle de deux balades conviviales ouvertes à tous, une au printemps et l'autre en automne. La prochaine aura lieu le dimanche 26 avril.
- L'inventaire des SUL (sens uniques limités), signalisation qui permet aux cyclistes d'emprunter une voie à sens unique dans certaines conditions avec signalisation obligatoire.
- L'inventaire des sentiers et venelles quartier par quartier avec le Service des travaux. Selon le type de sentier, la signalisation peut varier. Il ne s'agit pas de transformer les sentiers en pistes cyclables, les piétons sont prioritaires. Le vélo y a sa place à condition de respecter cette priorité. La cohabitation est possible à condition de respecter la règle du Code de la route qui dit que « Les usagers ne peuvent se mettre mutuellement en danger ni se gêner. Ils doivent redoubler de prudence en présence d'enfants ».
- Un schéma d'implantation des parkings pour vélos à proximité des commerces, centres sportifs, écoles et arrêts d'autobus en vue de promouvoir l'intermodalité. Il a été présenté aux Autorités communales.
- Participation à diverses manifestations la hulpoises : Tour de France, Village en transition.
- Écoute des plaintes des cyclistes quotidiens. Elles nous parviennent par courriel et via Facebook. Rappelons que nous pouvons en tant qu'association reconnue, suggérer, influencer, sensibiliser, mais que les décisions et leur exécution ne nous appartiennent pas. C'est le rôle du Collège communal et du Gouvernement régional. En effet, la Région Wallonne dispose de la tutelle en matière de règlements concernant la circulation routière.
- Réunions internes relatives à nos projets (au moins 9 par an) et contacts avec d'autres locales notamment celle de Rixensart, sur des points d'intérêt commun.





QUELQUES NOUVEAUTÉS DANS LE CODE DE LA ROUTE VOTÉES EN 2019

- L'obligation de ne pas mettre en danger ou gêner les piétons et les cyclistes est étendue à tous les conducteurs (pas seulement ceux des véhicules à moteur).
- En dehors des agglomérations, les automobilistes ou les motocyclistes doivent laisser une distance latérale d'au moins 1,5 mètre entre eux et les cyclistes et conducteurs de cyclomoteurs à deux roues. La distance obligatoire est d'1 mètre en agglomération.
- (Nous avons demandé l'acquisition et le placement de plusieurs panneaux de signalisation).
- Les jeunes cyclistes de moins de 10 ans (au lieu de 9 ans auparavant) pourront emprunter les trottoirs et accotements en saillie sans condition de taille du vélo.
- L'assimilation aux vélos des tricycles et quadricycles d'une largeur maximale de 1 mètre.
- L'autorisation de rouler à deux de front est ouverte aux conducteurs de speed pedelecs.

Pour plus d'infos : <https://www.vias.be/fr/particuliers/wegcode/>

LA HULPE NATURE



L'Association **La Hulpe Nature** vise à mieux faire connaître, comprendre, protéger, restaurer et améliorer les diverses composantes de l'environnement et du patrimoine naturel qui composent le cadre de vie des habitants de La Hulpe et de ses environs.

Outre nos rôles de guides et de conseillers en Nature, de sentinelles pour la préservation des milieux naturels qui nous entourent, nous fêtons dignement nos **dix ans d'existence en 2020** en nous investissant dans de nombreux projets déjà prévus pour l'année qui vient :

Continuité de notre action de protection des hirondelles - création de nouveaux gîtes à chauves-souris gestion, dynamisation et restauration de zones naturelles sur et autour de La Hulpe...

Nous aurons besoin d'aide et ferons appel aux bras et bonnes volontés en temps utile.

Mais d'ici là, n'hésitez pas à marquer votre soutien à nos actions en continuant, certes, à nous suivre sur notre groupe Facebook ou sur notre site internet, mais aussi en vous faisant **membre adhérent 2020** de notre association par le versement de **10 petits euros** de sympathie sur notre compte **BE02 7512 0626 0840** de La Hulpe Nature asbl avec la communication **NOM Prénom - Cotisation - année de cotisation**

Nous vous en remercions vivement d'avance !





VIGNOLE DU BOIS DES DAMES

OU COMMENT VINIFIER AVEC AMOUR ET UNE PATIENCE CONTRÔLÉE

Au mois d'août 2019, notre article du « La Hulpe à la Loupe » expliquait le soin apporté à la viticulture du vignoble collectif du Bois des Dames. Après l'œuvre combinée des viticulteurs et de la nature, les vendanges ont été organisées le 12 octobre 2019.

Pour assurer l'avenir des plants, nous avons fait le choix de limiter la production de la vigne. En 2019, nous avons néanmoins récolté 20% en plus de fruits à juste maturité que l'année 2018. L'essentiel du travail de vendange est la sélection et le tri des meilleurs raisins pour privilégier la qualité au détriment de la quantité. À nouveau, ce travail manuel est proche de la manucure : il s'agit de garder uniquement les beaux fruits qui donneront le meilleur jus.

Alors que le travail de la vigne se fait au rythme de la terre et du climat, la vinification qui suit les vendanges doit être précise, presque chronométrée, dans un rythme imposé par la nature des fermentations !

Dans l'heure qui suit la récolte et le tri, les grappes passent dans l'égrappoir-fouloir afin de séparer les éléments végétaux verts des raisins. Le fouloir à pieds n'est plus nécessaire. Nous obtenons alors le moût de raisin. Le but du jeu est d'éviter à ce stade la croissance de levures sauvages indésirables. Dans la foulée, le moût est pressé hydrauliquement pour donner le jus non clarifié, sans pépins ni peaux.

Comme pour 2018, nous avons décidé de faire deux cuvées distinctes avec pour seule différence l'usage de levures et de températures de fermentation distinctes. Avec le cépage unique Johanniter, la cuvée d'or s'inspire du type Riesling allemand et la cuvée d'argent fermente avec une levure de type «cool» à basse température (5°C). Nous aurons donc deux vins de caractéristiques identiques mais de plaisirs gustatifs distincts.

Après deux jours débute sous un chapeau flottant la fermentation alcoolique qui transforme le sucre du fruit en alcool et en CO2 volatil sous l'action des levures sélectionnées et mûries naturellement. Les températures sont contrôlées dans nos cuves inox de 5°C à 9°C. La fermentation dure une semaine, avec des contrôles réguliers au densimètre pour garantir un léger sucre résiduel et une touche d'acidité.

L'équipe de vinification décide du moment de l'arrêt de la fermentation et abaisse la température à 4°C, ce qui permettra une décantation naturelle au froid des levures mortes et fines lies. Fin octobre, une première étape de soutirage assure une étape de clarification des cristaux et des lies. Dans tout le processus, l'hygiène est absolue pour éviter l'action de levures parasites et tout est mis en œuvre pour éviter le contact avec l'air. En effet, l'oxydation du jus peut altérer définitivement le goût ou madériser le vin blanc.

Suivent le repos de la vigne, du vin et des vinificateurs. John et son équipe « vini », Benoît, Jacques, Xavier et Françoise en sont aux contrôles réguliers des paramètres, et des dégustations permettent de confirmer les choix œnologiques. La mise en bouteille attendra le mois d'avril comme le travail à la vigne.

En vinification thermo-controlée, la nature œuvre... dirigée par le maître de chai.





L'INTERPELLATION CITOYENNE, ARME DE SENSIBILISATION MASSIVE !

Savez-vous que tout habitant a la possibilité de se présenter 3x par an devant le Conseil Communal pour présenter une interpellation citoyenne ? Concrètement, cela signifie que vous bénéficiez de dix minutes pour vous exprimer sur un thème d'intérêt général, au terme desquelles les membres du Collège bénéficient d'un temps de réponse.

Évidemment, cela paraît très court ... mais l'interpellation citoyenne peut se révéler très efficace pour sensibiliser nos élus locaux sur un sujet qui vous tient à cœur. Prenez l'exemple de l'interpellation sur les feux d'artifice, présentée le 16 décembre 2019 par un petit groupe d'habitants. Certaines personnes ont cru que cette interpellation visait la suppression des feux d'artifice. Or, l'objectif était simplement d'informer les conseillers communaux sur les impacts environnementaux faune/flore des feux d'artifice : un cocktail de produits toxiques (strontium, antimoine, etc.) qui se dépose sur notre patrimoine naturel et atteint rapidement la nappe phréatique, accompagné d'une détonation jusqu'à 150dB qui angoisse les animaux domestiques et sauvages (notamment la problématique des oiseaux diurnes qui s'envolent en panique... alors qu'ils ne voient pas dans l'obscurité).

Ensuite, l'interpellation proposait d'ajouter l'agrégation GAIA dans le cahier des charges du feu d'artifice, afin de suivre l'exemple de la commune

de Comines-Warneton, pionnière dans l'engagement pour un feu d'artifice respectueux de la faune et de la flore, tout en faisant briller les yeux des enfants ! Finalement, le texte présentait d'autres pistes (spectacle pyrotechnique au sol, mapping vidéo, spectacle son & lumières, ...) avec des budgets variant de 4000€ à 30.000€.

Résultat : certains conseillers communaux ont été particulièrement touchés par cette problématique dont les impacts sont parfois sous-estimés, le Collège s'est engagé à poursuivre ses recherches tout en y intégrant plusieurs propositions formulées dans l'interpellation, et des extraits de l'interpellation ont été repris dans le texte publié sur le site de la commune quatre jours plus tard, pour expliquer l'incidence des feux sur la faune et la flore juste avant les fêtes !

Alors n'hésitez plus : si une problématique vous tient à cœur, consacrez-y du temps et de l'énergie durant quelques heures, seul ou en groupe de travail, et présentez votre interpellation citoyenne devant le Conseil Communal.

Pour bénéficier de conseils dans les démarches, envoyez un mail à initiativecitoyenne1310@gmail.com. Nous pourrions vous mettre en contact avec d'autres habitants concernés par votre sujet, mettre des dossiers à votre disposition, communiquer des exemples pour la rédaction de votre texte, ou tout simplement vous encourager !

AVIS DE DÉCÈS

- Louis HOTTART, né le 26.02.1929 et décédé le 09.03.2019
- Joanna ROEYKENS, née le 24.11.1926 et décédée le 05.10.2019
- Gilbert BRAEM, né le 29.12.1934 et décédé le 10.10.2019
- Jeannine LESUEUR, née le 06.08.1930 et décédée le 11.10.2019
- Jean RIZK, né le 12.02.1952 et décédé le 12.10.2019
- Christian PETIT, né le 12.11.1937 et décédé le 19.10.2019
- Anne DARO, née le 02.09.1937 et décédée le 28.10.2019
- Francine DEMOERLOOSE, née le 10.11.1929 et décédée le 01.11.2019
- Fernande RIETVELD, née le 01.03.1931 et décédée le 14.11.2019
- Nadine LEROUX, née le 26.06.1953 et décédée le 15.11.2019
- Pavica VORICH, née le 22.06.1921 et décédée le 18.11.2019
- Henri POTDEVIN, né le 04.08.1934 et décédé le 01.12.2019
- Marie-Jeanne ORQUEVAUX, née le 09.08.1939 et décédée le 03.12.2019
- Damienne GILLET, née le 17.01.1986 et décédée le 24.12.2019
- Michel de HAAN, né le 03.04.1947 et décédé le 25.12.2019
- Agnes RAEYMAEKERS, née le 09.10.1941 et décédée le 27.12.2019
- Julienne PAQUAY, née le 12.05.1932 et décédée le 28.12.2019
- Eugène WAETERLOOS, née le 05.02.1921 et décédée le 01.01.2020



To be Parent
 Sous forme d'atelier ou
 en consultation individuelle et/ou de couple

- En guidance parentale
- En sexothérapie
- En accompagnement thérapeutique

Claire Pierlot
 Conseillère Conjugale et Familiale
 Sur rendez-vous, à La Hulpe et à Boitsfort
 +32(0)476 220 161
www.tobeparent.be

La Hulpe Smart Village 2025

SUSTAINABLE DEVELOPMENT MOBILITY

ADMINISTRATION RESPONSIBLE CITIZEN TRADE

f festivalartisanatcreation

FESTIVAL ARTISANAT & CRÉATION

LA HULPE Marché d'artisans et créateurs
24 - 26 avril 2020 Démonstrations - Projections
 Tables de discussion - Ateliers